

Livret
4

BÉNIN



INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES

*Promouvoir dans les pratiques
pédagogiques l'égalité et l'inclusion
pour l'atteinte des objectifs
de développement durable*



MINISTÈRE
DES ENSEIGNEMENTS
MATERNEL ET PRIMAIRE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF), est mise en œuvre au Bénin en partenariat avec le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) avec l'appui technique de l'agence APEFE intégrée au sein des relations internationales de Wallonie-Bruxelles. IFADEM est cofinancée par la Coopération belge au développement (DGD), l'OIF et l'AUF.

<http://www.ifadem.org>

CE LIVRET A ÉTÉ CONÇU PAR :

AHANNON Kocou Félix, inspecteur des enseignements du 1^{er} degré
AÏZANDJENON Coomlan, conseiller pédagogique des enseignements du 1^{er} degré
BADA Médard, linguiste, université d'Abomey-Calavi
CAPO-CHICHI-AGBO Marie Suzanne, inspectrice des enseignements du 1^{er} degré
CHABI Issifou, linguiste
COSSOU Magloire, inspecteur des enseignements du 1^{er} degré
DJIHOUESSI C. Blaise, didacticien des langues et des cultures, université d'Abomey-Calavi
GOUSSANOU-KIKI Rosaline, inspectrice des enseignements du 1^{er} degré
IDOHOU Didier, inspecteur des enseignements du 1^{er} degré
KPAMEGAN Gabriel, inspecteur des enseignements du 2^d degré
N'TCHA Esther-Louise, linguiste
SANNI Roukeiyath, linguiste
TCHITCHI Toussaint, professeur titulaire des universités du CAMES en linguistique et langues, université d'Abomey-Calavi
YANDJOU Gabriel, professeur certifié de lettres, école polytechnique d'Abomey-Calavi, université d'Abomey-Calavi

SOUS LA SUPERVISION DE :

CHANOU Pierre, directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation
AKIYO Bio Luc, chef du service de la formation de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE :

DJIHOUESSI Coovi Blaise, enseignant-chercheur à l'université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DAFF Moussa, enseignant-chercheur à l'université Cheik Anta Diop (Sénégal)

CORRECTIONS : PERES Thomas

MISE EN PAGE : LOURDEL Alexandre

Ce livret adopte les normes de la nouvelle orthographe (www.nouvelleorthographe.info).

Les contenus pédagogiques de ce livret sont placés sous la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0). <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Deuxième édition : 2023

Livret 4

TRANSVERSAL

INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES

*Promouvoir dans les pratiques
pédagogiques l'égalité et l'inclusion
pour l'atteinte des objectifs
de développement durable*



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	8
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	10
ARCHITECTURE DU LIVRET	12
INTRODUCTION GÉNÉRALE	14

SÉQUENCE 1 : METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES BASÉES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS	16
--	----

CONSTAT	17
OBJECTIFS	18
AUTO-ÉVALUATION	19
MÉMENTO	21
1. Clarification de quelques concepts	21
1.1. L'égalité	21
1.2. L'équité	22
1.3. Le sexe	22
1.4. Le genre	23
1.5. Comparaison genre et sexe	23
1.6. L'approche genre	23
1.7. Stéréotype sexiste	24
1.8. Pratique pédagogique	25
2. Pourquoi promouvoir l'égalité entre filles et garçons ?	26
3. Comment l'éducation prend-elle en considération l'égalité entre filles et garçons ?	26
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	27
1. Ce que tu peux faire pour la préparation de la séquence de classe	27
1.1. Éviter les stéréotypes	27
1.2. Utiliser un langage inclusif tout au long du processus d'enseignement-apprentissage	30

2. Ce que tu peux faire pour la séquence de classe	32
2.1. Développer des organisations pédagogiques mixtes	32
2.2. Le travail en groupe, excellent moyen pour donner de bonnes habitudes sensibles au genre aux apprenant(e)s	32
2.3. Gestion égalitaire des interactions	33
3. Ce que tu peux prévoir pour les activités d'évaluation	33
3.1. Pendant les activités d'évaluation	33
3.2. Après les activités d'évaluation	34
CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S	35
CORRIGÉS	38
1. Corrigés de l'auto-évaluation	38
2. Corrigés des activités	40
BILAN	43

SÉQUENCE 2 :
PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES
PÉDAGOGIQUES ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ENFANTS **44**

CONSTAT	45
OBJECTIFS	46
AUTO-ÉVALUATION	47
MÉMENTO	50
1. Clarification de quelques concepts	50
2. Les différents types de handicap et les barrières auxquelles les apprenant(e)s en situation de handicap sont confronté(e)s	51
2.1. Les différents types de handicap	51
2.2. Les barrières ou obstacles auxquels sont confronté(e)s les apprenant(e)s handicapé(e)s	52
3. Pourquoi adopter des pratiques pédagogiques inclusives?	53
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	54
1. Adaptations sur le plan environnemental	54
1.1. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience auditive (malentendant(e)s et non-entendant(e)s)	54

S O M M A I R E

1.2. Pour les apprenant(e)s handicapé(e)s visuel(le)s (mal-voyant(e)s ou non-voyant(e)s)	54
1.3. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience motrice	55
1.4. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience intellectuelle	55
2. Les adaptations pédagogiques	55
2.1. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience auditive (malentendant(e)s et non-entendant(e)s)	55
2.2. Pour un(e) apprenant(e) non-entendant(e) présentant une surdité totale	56
2.3. Pour les apprenant(e)s déficient(e)s visuel(le)s (mal-voyant(e)s et non-voyant(e)s)	56
2.4. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience motrice/physique	57
2.5. Pour les apprenant(e)s ayant une déficience intellectuelle	57
3. D'autres exigences pédagogiques pour un enseignement inclusif	57
3.1. La pédagogie différenciée	57
3.2. Différencier le contenu d'enseignement-apprentissage	58
3.3. Différencier les méthodes d'enseignement	58
4. Les modèles de fiches pour un enseignement inclusif	59
CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S	61
CORRIGÉS	64
1. Auto-évaluation	64
2. Concevoir des exercices pour les apprenant(e)s	66
BILAN	68
SÉQUENCE 3 : TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE	70
<hr/>	
CONSTAT	71
OBJECTIFS	72
AUTO-ÉVALUATION	73
MÉMENTO	75
1. Clarification conceptuelle	75
1.1. L'environnement	75

1.2. Le développement durable	75
1.3. L'éducation en vue du développement durable	76
2. Les principes de l'éducation en vue du développement durable	77
2.1. La responsabilité	77
2.2. La solidarité	77
2.3. La participation	77
2.4. La précaution	78
2.5. La subsidiarité	78
3. Impacts de l'éducation en vue du développement durable sur l'homme et sur les objectifs du développement durable	78
3.1. Impacts sur la santé	78
3.2. Impacts sur les moyens de subsistance	79
3.3. Impacts sur la stabilité sociale	79
3.4. Impacts sur la croissance économique	79
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	80
1. Quels sont les gestes anodins qui impactent négativement le développement durable et comment y remédier?	80
2. L'éducation pour le développement durable dans les programmes d'études	82
3. Projets favorables à l'entretien et à la protection de l'environnement	82
CONCEVOIR DES ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANT(E)S	85
EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S	88
CORRIGÉS	90
1. Auto-tests	90
2. Concevoir des activités pour les enseignant(e)s	91
3. Exercices pour les apprenant(e)s	92
BILAN	94
CONCLUSION GÉNÉRALE	96
BIBLIOGRAPHIE	98

AVANT-PROPOS

Le Bénin a souscrit pour une nouvelle phase de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), portée par l'APEFE avec le financement de la Coopération fédérale belge et mise en œuvre par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) à travers l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE) avec le soutien technique de l'OIF et l'AUF à travers l'IFEF. Il s'agit d'un dispositif de formation à distance (auto-formation tutorée) hybride (utilisation de supports papier et de supports numériques) pour accompagner en cinq ans, des enseignants contractuels de l'État ou aspirants/suppléants, tous titulaires du CEAP dans les départements classés prioritaires. Les supports pédagogiques seront mis en ligne sur une plateforme de formation à distance. Ils seront également consultables et téléchargeables via une application smartphone IFADEM 100 % en ligne.

En effet, les résultats peu élogieux aux évaluations des apprentissages attestent de la difficulté à concilier massification de l'accès à l'école, gestion arithmétique des formations pédagogiques et qualité des apprentissages. Ainsi, un grand nombre d'élèves sont en deçà des seuils « suffisants » de compétences en lecture et en mathématiques surtout en début de scolarité ; les élèves en milieu rural ont des scores plus faibles que ceux du milieu urbain. Le sous-secteur des enseignements maternel et primaire reste également marqué par des inégalités d'accès et de maintien à l'école basées sur différents facteurs d'exclusion sociale : le sexe, la zone géographique, le niveau social, ou d'autres facteurs de vulnérabilité comme le handicap. Les inégalités engendrent d'autres risques et problèmes : risques d'extrémisme violent, de mariages et de grossesses précoces, la violence scolaire, etc. L'intervention du programme IFADEM, en synergie avec d'autres interventions du MEMP, contribueront à changer significativement ce tableau, qui commence à afficher une lueur d'espoir grâce aux efforts considérables, ces dernières années, du Gouvernement du Président de la République, son Excellence le Président Patrice Athanase Guillaume TALON.

Le présent livret de formation des enseignant(e)s, comme les huit autres, sont donc conçus pour améliorer au profit de tous les enfants (filles et garçons) du Bénin, y compris les plus vulnérables, une jouissance de leur droit fondamental d'accès à une éducation de qualité conforme aux exigences de développement socio-culturel et économique du pays. Il est évident que cet objectif ne peut être atteint en dehors de l'enseignant(e) qui devra faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité afin d'accompagner efficacement les enfants dans l'expression de leurs besoins de formation. Le rôle que les enseignant(e)s sont appelé(e)s à jouer apparaît de plus en plus exigeant et délicat. Pour les y aider, le dispositif IFADEM, plus pratique que théorique, les appuiera régulièrement à travers un système de tutorat et une interaction en ligne permanente, pour gagner le pari d'une éducation inclusive de qualité pour tous et un apprentissage tout au long de la vie (ODD4).

Le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
Salimane KARIMOU

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APEFE	Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CDPH	Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
CE 1	Cours Élémentaire, 1 ^{re} année
CE 2	Cours Élémentaire, 2 ^e année
CEAP	Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CESE	Centres d'Éveil et de Stimulation des Enfants
CI	Cours d'Initiation
CM 1	Cours Moyen, 1 ^{re} année
CM 2	Cours Moyen, 2 ^e année
CP	Cours Préparatoire
DD	Développement Durable
EA	Éducation Artistique
EDD	Éducation en vue du Développement Durable
ES	Éducation Sociale
EST	Éducation Scientifique et Technologique
GES	Gaz à Effet de Serre
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation
INFRE	Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONU	Organisation des Nations Unies
SA	Situation d'Apprentissage
UNESCO	<i>United Nation Educational, Scientific and Cultural Organization</i> (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)

ARCHITECTURE DU LIVRET

La visée fondamentale de ce livret est d'outiller l'enseignant afin qu'il puisse intégrer efficacement, dans ses prestations professionnelles, les pratiques pédagogiques basées sur l'égalité et l'inclusion pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

- ❶ La première séquence est intitulée : « Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques basées sur l'égalité entre les filles et les garçons ».
- ❷ La deuxième séquence est intitulée : « Promouvoir l'inclusion dans les pratiques pédagogiques actives ».
- ❸ La troisième séquence est intitulée : « Tenir compte de l'environnement et du développement durable dans la conduite des activités d'enseignement/apprentissage et évaluation ».

La structure de ces séquences est identique et chacune comporte dix rubriques qui sont :

- Le *constat*, qui dresse un bilan ;
- Les *objectifs* de la séquence ;
- Les *résultats attendus* à la fin de la séquence ;
- La *stratégie* de mise en œuvre de la séquence ;
- L'*auto-évaluation*, pour permettre à l'enseignant(e) de s'auto-évaluer et de se positionner par rapport aux attendus avant d'aborder le livret ;
- Le *mémento*, composé des apports théoriques indispensables pour traiter le sujet ;
- La *démarche méthodologique*, qui aide à mettre en œuvre les apports théoriques ;
- *Concevoir des exercices pour les apprenant(e)s*, ces exercices qui sont un entraînement aux différents gestes professionnels abordés ;
- Les *corrigés* des questions posées dans les rubriques « Auto-évaluation » et « Activités » ;
- Le *bilan*, qui constitue un moment réflexif à l'issue de la séquence.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Faire de l'éducation une force de transformation qui couvre tous les objectifs du Développement Durable est un idéal de justice sociale et d'égalité en faveur de tous les enfants filles et garçons sans distinction aucune. Cette vision est partagée par la majorité des pays et par la plupart des institutions nationales et internationales. Depuis l'adoption des objectifs du développement durable par les chefs d'État et de Gouvernement en septembre 2015 (discours du 16/02/2023¹ de Siaka Coulibaly, Coordonnateur résident de l'ONU au Bénin), le Bénin s'emploie à intégrer dans son système éducatif les préoccupations énoncées dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).

C'est dans cette perspective que l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) s'est engagée à renforcer son dispositif d'appui au gouvernement béninois à travers le présent livret intitulé : « Promouvoir dans les pratiques pédagogiques l'égalité et l'inclusion pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ». Il est subdivisé en trois séquences.

La séquence 1 est intitulée « Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques basées sur l'égalité entre les filles et les garçons ».

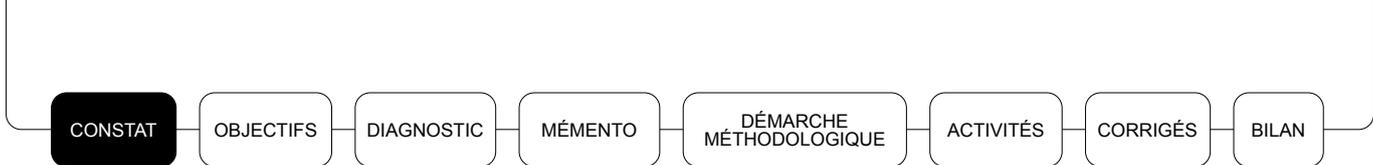
La séquence 2 est libellée comme suit : « Promouvoir l'inclusion dans les pratiques pédagogiques actives ».

Tandis que la séquence 3 aborde la thématique : « Tenir compte de l'environnement et du développement durable dans la conduite des activités d'enseignement/apprentissage et évaluation ».

¹ Voir : <https://benin.un.org/fr/1064-forum-sur-la-localisation-des-odd>.

Séquence 1

**METTRE EN ŒUVRE
DES PRATIQUES
PÉDAGOGIQUES
BASÉES SUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FILLES
ET LES GARÇONS**



CONSTAT

La République du Bénin, à l’instar de nombreux pays, prend de plus en plus conscience de l’importance de la préservation des ressources naturelles et de la nécessité d’une société plus juste, plus équitable et plus égalitaire, conformément à la vision n° 5 des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l’Agenda 2030 des Nations Unies. Cette prise de conscience se traduit par l’amélioration des performances de l’offre éducative en assurant à tous les apprenant(e)s, sans distinction aucune, « l’accès aux compétences, à l’esprit d’entrepreneuriat et d’innovation¹ ». Cette vision concrétise la loi n° 2015-08 portant Code de l’Enfant en République du Bénin et la mise en œuvre de plusieurs initiatives qui ont contribué à l’amélioration du taux d’accès et à l’atteinte de la parité fille-garçon au niveau de l’enseignement de base². Cependant, des défis restent à relever au nombre desquels : la qualité des apprentissages réalisés et la promotion de l’égalité des chances de réussite entre les garçons et les filles. À ce sujet, il est à observer que la promotion de l’égalité et de l’équité de genre constitue l’un des principaux facteurs qui déterminent une éducation équitable et de qualité. Ainsi, la présente séquence, intitulée « Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques basées sur l’égalité entre les filles et les garçons », permettra aux enseignantes et enseignants d’améliorer leurs pratiques pédagogiques en prenant en compte les approches et stratégies basées sur l’égalité entre les filles et les garçons comme fondement d’une éducation de qualité dans les écoles maternelle et primaire.

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES BASÉES SUR L’ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

1 Inspiré du PAG1, 2016-2021.

2 Rapports de suivi 2017, 2018 et 2020 de l’UNESCO.

OBJECTIFS

L'objectif général de cette séquence est de développer tes compétences professionnelles pour la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons afin de favoriser l'égalité des chances pour un enseignement-apprentissage de qualité. Il s'agira plus précisément de :

- définir les concepts liés au genre dans le processus d'enseignement-apprentissage ;
- identifier dans les supports et documents pédagogiques les stéréotypes liés au genre ;
- appliquer l'approche genre dans la conduite des activités d'enseignement- apprentissage.

RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de l'exploitation de cette séquence, tu es capable de :

- définir les concepts liés au genre dans le processus d'enseignement-apprentissage ;
- identifier dans les supports et documents pédagogiques les stéréotypes liés au genre ;
- appliquer l'approche pédagogique axée sur l'égalité entre les filles et les garçons dans l'animation des activités d'enseignement-apprentissage.

STRATÉGIE

Pour atteindre les objectifs susvisés, la séquence propose d'adopter la stratégie ci-après :

- recherche documentaire ;
- observations ;
- jeux de rôle ;
- conception et organisation d'activités d'apprentissage respectant l'approche genre ;
- sollicitation d'aide.

AUTO-ÉVALUATION

Que sais-tu pour commencer ?

► Autotest 1 : Définir le genre

CONSIGNE : Voici quelques définitions liées au genre. Coche, selon tes connaissances, les plus pertinentes.

Le genre désigne :

- 1. l'humanité entière, considérée dans son ensemble.
- 2. les normes sociales construites attribuées à chaque sexe.
- 3. un ensemble d'êtres, ou de choses, caractérisés par un ou des traits communs.
- 4. les rapports socio-culturels construits entre les femmes et les hommes.
- 5. une convention sociale des différents rôles dévolus aux hommes et aux femmes.

► Autotest 2 : Repérer les stéréotypes

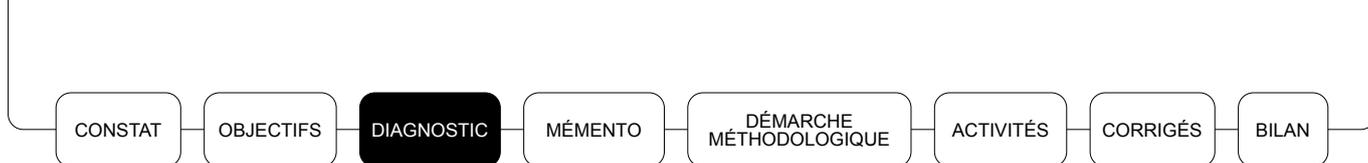
CONSIGNE : Parmi les affirmations suivantes, coche celles qui affectent l'accès aux droits des filles et des garçons.

- 1. Une femme peut être ministre de la Défense de son pays.
- 2. Éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation.
- 3. Seuls les hommes peuvent être propriétaires terriens.
- 4. Investir sur une fille, c'est enrichir une autre famille.
- 5. Tous les enfants, filles ou garçons, ont les mêmes droits.
- 6. Le garçon, quel que soit son statut, doit apprendre à s'imposer.

► Autotest 3 : Vérifier la connaissance des droits des enfants

CONSIGNE : La Convention internationale des droits de l'enfant comporte 54 articles que l'on peut regrouper en 10 thématiques : la vie, l'identité, la violence, l'aide et la protection, la famille, l'éducation de qualité, l'information, l'opinion et les choix personnels, la santé et les soins, le temps libre. Inscris, pour les cinq cas suivants, les droits violés.

N°	Cas	Droits violés
1.	Le jeune garçon déscolarisé pour aider son père au champ.	
2.	La punition par la faim infligée à un enfant désobéissant.	



N°	Cas	Droits violés
3.	L'enfant rejeté par son géniteur à cause de son handicap.	
4.	L'enfant placé qui ne peut se reposer ni se distraire.	
5.	Le refus de la mère de parler de la puberté avec sa fille.	

- **Autotest 4** : Identifier quelques concepts liés au genre dans le processus d'enseignement- apprentissage.

CONSIGNE : Voici quelques concepts en lien avec le genre : stéréotypes, équité genre, stéréotypes sexistes, discrimination positive, discrimination de genre. Écris le terme correspondant dans la case de sa définition.

N°	Définition	Terme
1.	Une idée toute faite, acceptée sans aucune réflexion.	
2.	Une action visant à rétablir une égalité des chances.	
3.	Les caractéristiques attribuées à une personne en fonction de son sexe.	
4.	Le traitement juste et égal de chacun sans distinction de sexe, d'âge, de race...	
5.	Le traitement inégal d'une personne sur la base des clichés liés au sexe, à l'âge, au handicap...	

- **Autotest 5** : Repérer quelques pratiques pédagogiques axées sur l'égalité de chance entre les filles et les garçons

CONSIGNE : Voici quelques pratiques pédagogiques. Coche celles qui promeuvent l'égalité des chances de succès entre les filles et les garçons.

- 1. Faire une répartition équitable des tâches entre les filles et les garçons de la classe.
- 2. Former des binômes ou groupes mixtes pour favoriser le brassage entre les genres.
- 3. Confier les rôles de responsabilité aux garçons, les futurs chefs de familles et de villages.
- 4. Faire attention au matériel et aux documents ayant des contenus avec des stéréotypes sexistes.
- 5. Déconstruire chaque stéréotype sexiste véhiculé par le matériel utilisé afin de limiter son impact.
- 6. Interroger autant les filles que les garçons afin de leur donner la même chance de réussite.

MÉMENTO

Dans cette rubrique, il sera question de te fournir des notions et des informations dont tu auras besoin dans tout le processus de l'enseignement-apprentissage : la préparation de la classe, sa mise en œuvre, l'évaluation et la remédiation.

1. CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS

1.1 L'égalité

L'égalité désigne la qualité de ce qui est égal. L'égalité renvoie à ce qui est semblable en nature, en qualité, en quantité, en valeur. Elle s'oppose à l'inégalité, la non-égalité (*Wiktionnaire*). EXEMPLE : Chacune des équipes a deux buts au compteur. Elles sont à égalité.

L'**égalité de droit** est le fait, pour les êtres humains, d'être traités de la même manière, d'avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs devant la loi. C'est un principe selon lequel les individus, au sein d'une communauté politique, doivent être traités de la même façon.

C'est une question de droits humains comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur la personne humaine.

L'**égalité des chances** est une « organisation politique qui vise à donner les mêmes opportunités à tous les individus indépendamment de leurs origines ou toute autre caractéristique personnelle » (*Wiktionnaire*). EXEMPLE : Envoyer toutes les filles et tous les garçons à l'école.

Aussi, l'**égalité entre les filles et les garçons** constitue-t-elle une obligation légale. La loi n° 2015-08 du 15 décembre 2015 portant **Code de l'enfant** en République du Bénin qui a prévu en son article 7 : « Tout enfant a le droit de jouir de tous les droits et libertés reconnus et garantis par la présente loi sans discrimination fondée sur la race, le sexe, le handicap : sans distinction aucune. » Cependant, si la plupart des établissements scolaires sont devenus mixtes dans les années 1970, trop de disparités subsistent encore dans les parcours des filles et des garçons.

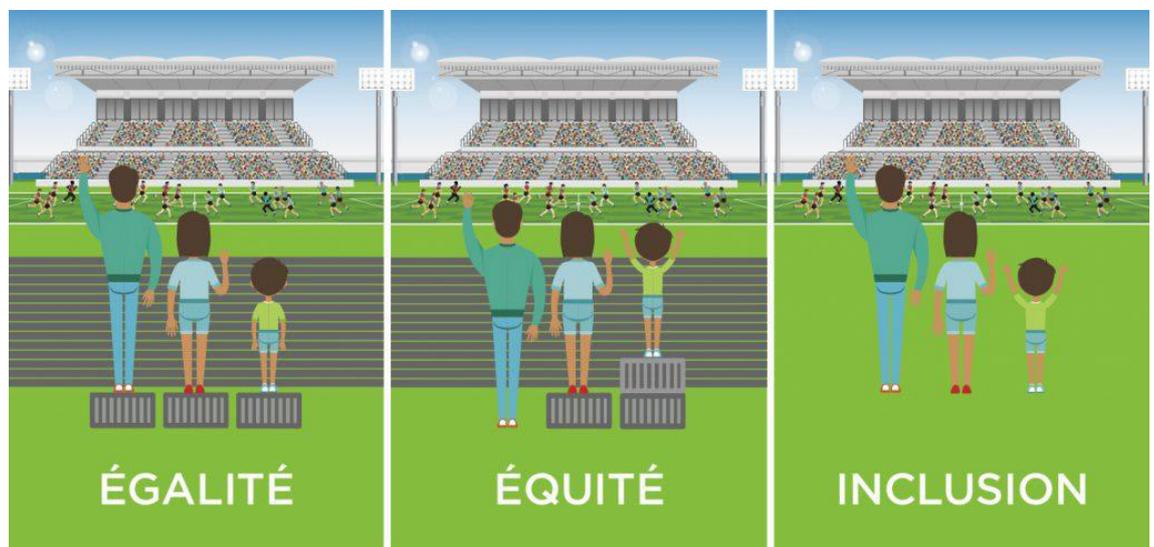
L'**égalité entre les sexes** dans le système éducatif, par exemple, consiste à garantir un même traitement aux filles et aux garçons, ainsi qu'aux femmes et aux hommes (cf. UNESCO, 2003). EXEMPLES : Faire arroser les fleurs par les élèves garçons et filles ; élire les filles et les garçons comme responsables de classe.

1.2 L'équité

Les définitions relatives à l'équité et à l'inclusion sont en évolution. Nous te proposons ici une définition basée sur celle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), tirée du *Guide du candidat : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande*.

D'après cet ouvrage, **l'équité est synonyme de justice**, c'est-à-dire que les personnes, quelle que soit leur identité, sont traitées de manière juste. Cela veut dire qu'il faut veiller à ce que les mécanismes d'affectation des ressources et de prise de décision soient justes pour tous et qu'ils n'introduisent pas de discrimination en fonction de l'identité. Il faut adopter des mesures pour mettre fin à la discrimination et aux inégalités qui ont été signalées et documentées pour garantir, dans la mesure du possible, l'égalité des chances. Selon le même *Guide*, il est à considérer que « **l'égalité est un moyen, l'équité est une finalité** ». En d'autres termes, il ne s'agit pas d'offrir exactement le même traitement à chaque individu, mais plutôt d'adapter les stratégies en fonction de besoins spécifiques pour atteindre l'équité.

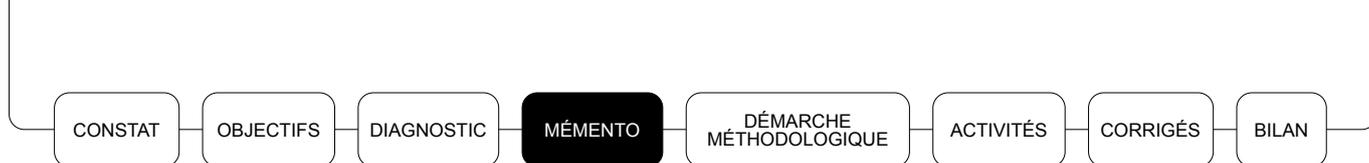
L'image ci-après caricature les liens entre **l'égalité, l'équité et l'inclusion** ainsi que les limites à déconstruire pour une éducation inclusive.



Source : Différence entre l'égalité, l'équité et l'inclusion
(crédit image : UQAM, inspirée de l'illustration originale créée par Craig Froehle, University of Cincinnati).

1.3 Le sexe

Le **sexe** se réfère aux caractéristiques biologiques et physiologiques (chromosomes, organes génitaux internes, organes externes, facteurs hormonaux ainsi que les caractères sexuels secondaires) qui différencient les hommes des femmes ; les garçons des filles. Ces différences entre les individus font qu'ils sont soit masculins, soit féminins. Le sexe revêt



les caractères suivants : biologique, inné (on naît avec), universel (les mêmes facteurs partout dans le monde, un homme est un homme, une femme de même), invariable entre les cultures et au sein de celles-ci (*Wiktionnaire*).

Le **sexe** a une fonction ou un rôle qu'une femme ou un homme assume en raison des différences physiologiques ou anatomiques fondamentales existant entre les sexes. Ces rôles ne sont pas interchangeables parce que biologiquement déterminés. Par exemple, l'homme met enceinte la femme, la femme donne naissance à un bébé et l'allaité.

1.4 Le genre

Le **genre** désigne les rapports entre les femmes et les hommes au sein de leur société et la façon dont ces rapports sont socialement et culturellement construits. Le genre relève de conventions sociales qui attribuent des rôles différents aux femmes et aux hommes. Les activités des hommes ou des femmes, leur comportement, leur habillement, leur place et leur statut dans le groupe social sont codifiés dans chaque société. Il est un construit social. Le **rôle de genre** se réfère à une appréciation de la société qui qualifie une conduite de masculine ou de féminine. Par exemple, faire la cuisine, dans un ménage, est considéré comme un rôle féminin, pêcher du poisson comme un rôle masculin.

1.5 Comparaison genre et sexe

DIFFÉRENCES ENTRE LES CONCEPTS GENRE ET SEXE

Genre	Sexe
Social et culturel	Biologique
Construit, acquis	Inné
Relatif : dépend des sociétés	Universel, absolu
Changeable, dynamique	Naturellement statique

Le **genre** doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement durable.

1.6 L'approche genre

En ce qui concerne l'**approche genre**, elle est une approche relationnelle qui met l'accent sur les rapports hommes/femmes dans divers domaines (politique, économique, social) et sur le fait que ces rapports sont guidés par des idées et des pratiques construites socialement. C'est un processus qui s'attache à transformer les rapports sociaux inégaux existants entre les hommes et les femmes et à donner aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes.

L'approche genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus et rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, fondés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. En dépit de cadres juridiques instaurant l'égalité entre femmes et hommes, les femmes ne bénéficient toujours pas des mêmes droits et opportunités au quotidien et continuent de subir des discriminations et des violences liées aux traditions, voire aux législations et aux institutions. L'approche genre promeut l'égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous/toutes.

À terme, « elle est un des facteurs qui engendre une aide au développement juste, équitable et durable ».

1.7 Stéréotype sexiste

Un **stéréotype** est une image préconçue, une représentation simplifiée d'un individu ou d'un groupe humain. Il repose sur une croyance partagée relative aux attributs physiques, moraux et/ou comportementaux, censés caractériser de(s) individu(s) (inspiré d'un extrait du *Wiktionnaire*).

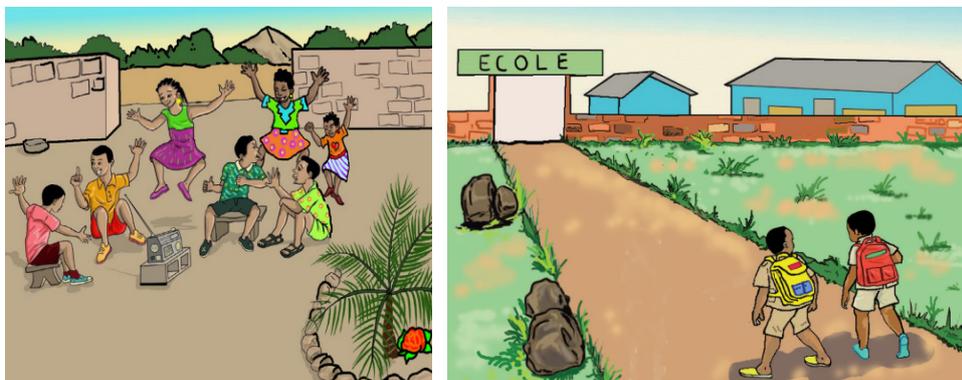
Selon Walter Lippmann (1922), les stéréotypes sont « des images dans nos têtes [...], des catégories descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus ». D'une manière simple et temporaire, il est possible de définir un stéréotype comme « un ensemble de croyances à propos d'un groupe social ».

Exemples de stéréotypes de genre :

- « Les filles qui portent des jupes courtes sont des filles faciles. »
- « Les hommes sont faits pour l'aventure. »
- « L'homme ne pleure pas. »
- « Les filles sont faibles en mathématiques. »

Résultant des pesanteurs socioculturelles et des préjugés, les stéréotypes renvoient à l'image associée constamment à la femme ou à l'homme entre autres dans la presse, les conversations, les plaisanteries et les livres, à propos des rôles sociaux attribués respectivement aux hommes et aux femmes selon le principe traditionnel régissant la division du travail. En tant que croyances ancrées et simplistes, ces stéréotypes attribuent des traits de caractère et des activités spécifiques à l'un ou à l'autre sexe. Si les stéréotypes ont une valeur de connaissance (même si ces connaissances sont simplificatrices et/ou déformant la réalité), les préjugés ont quant à eux une dimension affective. Les stéréotypes de genre constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre.

QUELQUES IMAGES PRÉCONÇUES QUI ASSIGNENT ARBITRAIREMENT AUX FILLES ET AUX GARÇONS DES RÔLES DÉTERMINÉS



Source : *Manuel décodable de CP*, pp. 74 et 89 (Bénin, 2022).

Quels problèmes de stéréotypes posent ces images ?

1.8 Pratique pédagogique

La **pratique pédagogique** est l'union de la théorie et de la pratique dans l'exercice de l'enseignement et de l'appréhension de la connaissance, dans l'action pédagogique. Cela implique d'être au courant de l'ensemble du processus éducatif et des outils utilisés par les enseignant(e)s pour y parvenir. L'**approche « genre »** suppose de considérer les différentes opportunités offertes par les diversités d'approches et de pratiques pédagogiques que sont entre autres la **pédagogie différenciée**, la **pédagogie de la découverte**, la **pédagogie de projet**, la **pédagogie coopérative**, la **pédagogie explicite** (modélisation), la **pédagogie de résolution de problème**, la **pédagogie par objectifs**. (Source : *Les objectifs éducatifs*, 23 juin 2017.)

La réflexion des enseignant(e)s sur leurs connaissances, leurs pratiques et leurs ressources pédagogiques est nécessaire pour le développement d'une bonne pratique pédagogique.

1.8.1 Pratiques pédagogiques axées sur l'égalité entre les filles et les garçons

C'est une démarche d'enseignement qui tient compte de la spécificité de chaque apprenant(e) dans la construction des connaissances. Elle part du principe que chaque apprenant(e) est différent(e) de l'autre et c'est à partir de cette différence que doit se dérouler l'acte pédagogique. La pédagogie sensible au genre vise l'équité dans l'enseignement et fait fi de la division sexiste du travail scolaire dans son application.

L'égalité des filles et des garçons doit prendre en compte « les rôles dévolus à chaque apprenant(e) en vue de comprendre ce que les uns et les autres font, de quelles ressources ils/elles disposent et quels sont leurs besoins, leurs intérêts et leurs priorités ». Les pratiques pédagogiques actives s'inspirent de contextes réels qui sont signifiants pour

l'apprenant(e), ce qui peut augmenter son niveau de motivation pour les tâches qui lui sont proposées. Elles favorisent des apprentissages durables qui sollicitent tous/toutes les apprenant(e)s sans discrimination.

2. POURQUOI PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS ?

La question des stéréotypes peut sembler anecdotique ou caricaturale, elle n'en structure pas moins la réalité des enfants, de leurs jouets à leurs loisirs, en passant par les livres, les manuels, le contexte scolaire et les relations avec leurs enseignant(e)s et leurs camarades.

Le rôle de l'école est de véhiculer les valeurs de la société : l'égalité ne se décrète pas, elle se construit ! Les stéréotypes se reproduisent et se transmettent de manière inconsciente et débouchent sur des inégalités. Les élèves désavantagés font souvent face à des attitudes hostiles ou ouvertement blessantes de la part des enseignant(e)s et de leurs camarades de classe. Ces attitudes sont fondées sur des préjugés, des stéréotypes et le sexisme. Les environnements hostiles nuisent à la disposition des élèves à apprendre et beaucoup abandonnent l'école tôt.

Promouvoir l'égalité, c'est libérer les enfants des injonctions liées à leur genre et leur permettre de se développer selon leurs aspirations propres. En ce sens, l'école a un rôle fondamental à jouer pour permettre aux enfants de prendre conscience que, filles ou garçons, leur horizon n'est pas limité.

3. COMMENT L'ÉDUCATION PREND-ELLE EN CONSIDÉRATION L'ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS ?

L'égalité des genres dans l'**éducation** nécessite des cursus et des manuels impartiaux. Pour favoriser une **éducation** tenant compte du **genre**, les cursus et les manuels doivent être exempts de préjugés sexistes et promouvoir l'égalité dans les relations entre les genres.

Dans le cadre des pratiques pédagogiques auprès des enfants, **le jeu et la créativité** sont prépondérants, l'animation est adaptée à l'âge afin que ce soit avant tout un moment de plaisir et de dialogue. Les principales techniques que tu pourrais utiliser pour une animation de ta classe sont : l'observation, le questionnement, la reformulation, l'encouragement, les jeux, etc.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette rubrique propose une démarche méthodologique pour outiller l'enseignant(e) et développer ses compétences professionnelles dans la prise en compte de l'égalité des chances entre les filles et les garçons pour un enseignement-apprentissage et évaluation de qualité à la maternelle ou au primaire.

Elle comprend trois étapes à savoir :

- ❶ Consolider ses capacités par rapport à des pratiques pédagogiques sensibles au genre, pour la préparation de la séquence de classe, le déroulement des séquences de classe, l'évaluation des apprentissages, l'analyse des résultats et la remédiation ;
- ❷ Animer des séquences de classe en référence aux prévisions de la première étape dans les champs de formation de l'éducation sociale et du français ;
- ❸ Réaliser son auto-évaluation suite à ses prestations.

1. CE QUE TU PEUX FAIRE POUR LA PRÉPARATION DE LA SÉQUENCE DE CLASSE

1.1 Éviter les stéréotypes

Pour améliorer tes pratiques pédagogiques, il faut déjà, pour la préparation de ta classe, choisir les textes ou supports exempts de stéréotypes.

Les manuels ou les supports pédagogiques comportent quelquefois des stéréotypes sexistes. Il s'avère nécessaire de les repérer afin de les gérer pour en limiter la portée.

Voici quelques exemples de textes incluant ou excluant des stéréotypes sexistes.

TEXTE 1 : La décoration de la classe

Pour embellir notre salle de classe, filles et garçons ont apporté de la maison des papiers de différentes qualités et couleurs. À l'heure des travaux manuels, trois équipes constituées de garçons et de filles sont mises en place. La première pour faire le découpage, la deuxième pour le collage des dessins découpés et la dernière pour faire l'enfilage des dessins collés. La maîtresse passe de groupe en groupe pour montrer, encourager ou féliciter. Lorsque tout est fin prêt, la maîtresse et les élèves, filles et garçons, ont installé nos belles guirlandes réalisées par chacun et par

tous. Chaque élève essaie d'identifier le dessin qu'il a coupé, collé ou enfilé et celui de ses camarades. Comme elles sont belles, nos magnifiques guirlandes ! Notre classe est la plus belle de l'école, s'exclame, chacun(e) !

Source : inédit.

Dans ce texte, garçons et filles travaillent en parfaite cohésion. Il n'y a pas de stéréotype.

TEXTE 2 : Mon école

Mon école est située non loin de la palmeraie du groupement Wénoussou. Elle compte six classes. Elle est bien propre. Tous les matins, les filles balayent la cour de l'école et les classes, elles essuient le bureau du maître et y déposent un pot de fleurs. Les soirs, les garçons arrosent les parterres et taillent les fleurs. Nous travaillons aussi bien en classe. Les maîtres encouragent le groupe des filles à travailler comme celui des garçons. Pendant la récréation, les garçons choisissent de jouer au football et envoient les filles à la marelle. Le maître de semaine sonne la fin de la récréation. Les enfants vont devant leur classe. Les garçons bousculent les filles pour être les premiers devant leur classe. En rang, les élèves entrent en classe sans bruit.

Source : inédit.

Dans ce texte, on observe des stéréotypes. Indique-les.

Le tableau suivant te présente un exemple de grille d'évaluation de la fréquence des stéréotypes dans un manuel. Utilise-le chaque fois pour détecter les textes ou illustrations à caractère sexiste.

Caractéristiques	Filles/femmes Collectif composé majoritairement de femmes			Garçons/hommes Collectif composé majoritairement d'hommes		
	Texte	Image	Total	Texte	Image	Total
Nombre de personnages						
Caractéristiques des personnages						
Personnages célèbres						
Personnages actifs						
Personnages passifs						
Personnages présentés dans la sphère professionnelle						

Caractéristiques	Filles/femmes Collectif composé majoritairement de femmes			Garçons/hommes Collectif composé majoritairement d'hommes		
	Texte	Image	Total	Texte	Image	Total
Personnages présentés dans la sphère domestique						
Personnages présentés dans un rôle ou une activité majoritairement masculine						
Personnages présentés dans un rôle ou une activité majoritairement féminine						
Personnages témoignant d'une position d'autorité						
Personnages témoignant d'une position de subalterne						
Autres personnages						

Comment exploiter ce tableau ?

L'utilisation de cette grille passe d'abord par son remplissage face aux supports pédagogiques (textes, images, audios et audiovisuels) ; ensuite, par le traitement des informations recueillies qui attestent de la présence ou non des stéréotypes et autres formes de discriminations contenus dans le support analysé ; et enfin par une prise de décision pour son exploitation pédagogique en fonction des objectifs visés et des valeurs prescrites par les Instructions Officielles à promouvoir.

Face à un texte comportant des stéréotypes, tu peux réajuster conformément aux normes socioculturelles, les rôles des personnages féminins et masculins pour avoir un texte tenant compte du genre. Tu peux aussi reprendre la répartition des tâches. Voici en exemple, le texte 1, incluant des stéréotypes, modifié et excluant maintenant les stéréotypes.

TEXTE MODIFIÉ
pour répondre aux critères genres
(excluant des stéréotypes)

Mon école est située non loin de la palmeraie du groupement Wénoussou. Elle compte six classes. Elle est bien propre. Tous les matins, filles et garçons balayent la cour de l'école et les classes, ils/elles essuient le bureau du maître et y déposent un pot de fleurs. Les soirs, tous les élèves arrosent les parterres et taillent les fleurs.

Nous travaillons à l'école. Les maîtres encouragent les filles comme les garçons à travailler. Pendant la récréation, les enfants sont dans la cour de l'école. Les garçons jouent au ballon et les filles à la marelle. Le maître de semaine sonne la fin de la récréation. Les enfants vont devant leur classe. Les garçons bousculent les filles pour être les premiers devant leur classe. Le maître sort ceux qui ont bousculé leurs camarades des rangs et leur dit : « Il est interdit de bousculer son camarade. Vous rentrerez en classe après vos amis. » En rang, les élèves entrent en classe sans bruit.

Source : inédit.

Tout comme les textes, tu dois choisir tes illustrations qui sont source de valeur et de message qui influencent la représentation que l'élève a de lui/d'elle, de son environnement le plus immédiat et, plus généralement, des réalités qui l'entourent. Par conséquent, il est primordial que les illustrations soient exemptes de stéréotypes discriminatoires liés au sexe, au milieu socioculturel ou aux préjugés. Elles doivent être respectueuses du genre et des autres concepts qui y sont associés. Ainsi, tu éviteras d'utiliser des illustrations montrant des comportements qui risquent de perpétuer des stéréotypes sexistes.

Pour ce qui est de la transcription de certains mots, l'enseignant(e) doit veiller à prendre en compte l'aspect genre ci-dessous :

- Lorsque le mot ne donne pas d'information sur le genre, il faut l'expliquer.

Exemple L'élève → la fille ou le garçon.

- Lorsque le mot informe sur le genre, si c'est au masculin, il faut lui opposer le féminin, si c'est un mot féminin, il faut lui opposer le masculin.

Exemples – Le maître/la maîtresse, la maîtresse/le maître ;
– L'enseignant/l'enseignante, l'enseignante/l'enseignant.

1.2 Utiliser un langage inclusif tout au long du processus d'enseignement-apprentissage

La langue est un outil de communication qui révèle nos pensées et nos croyances. Par conséquent, il convient de l'utiliser à bon escient. Tu devras donc être attentif/ve, dans tes formulations, dans le choix des mots que tu utiliseras lors des déroulements des activités pédagogiques avec tes apprenant(e)s et dans toutes les productions écrites, à intégrer toi-même la dimension genre, c'est-à-dire en tenant compte de l'égalité filles-garçons et à donner à tes élèves l'habitude de faire de même.

► **Accorde les noms de métier, titres, grades et fonctions, etc.**

Exemples

Évite	Préfère
Madame l'inspecteur	Madame l'inspectrice
Madame le conseiller pédagogique	Madame la conseillère pédagogique
Madame le préfet	Madame la préfète
Madame le maire	Madame la maire
Madame le député	Madame la députée

► **Utilise le féminin et le masculin dans les messages adressés à tous et à toutes.**

À l'oral : utilise les mots et/ou adjectifs au féminin et au masculin par ordre alphabétique dans la mesure du possible.

Exemples À l'écrit : la forme préconisée à l'oral reste valide. Le point (ou le point médian) peut être utilisé alternativement en composant le mot comme suit : **racine du mot + suffixe masculin + point + suffixe féminin**.
EXEMPLES : *écolier.ère, apprenti.e, instituteur.trice*, etc. Tu peux aussi écrire **racine du mot + suffixe masculin + parenthèse ouvrante + suffixe féminin + parenthèse fermante**.

Exemples *Policier(ère), ami(e), éducateur(trice)*, etc. Tu peux aussi utiliser les barres obliques : *policier/ère, ami/e, éducateur/trice*, etc.

De même, dans les exercices de conjugaison, pour un verbe à la 3^e personne du singulier et du pluriel, tu utiliseras toujours les deux pronoms, dans : *il/elle mange, ils/elles mangent*, par exemple.

Tu peux aussi utiliser :

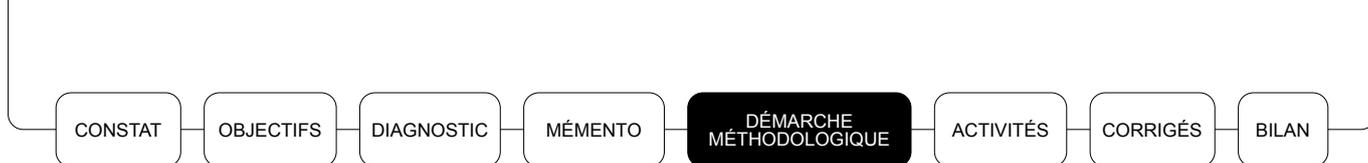
- Des mots épicènes, c'est-à-dire des mots dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin.

Exemples *un/e élève, un/e membre, un/e fonctionnaire*, etc.

- Des mots désignant indifféremment une femme ou un homme ou des « englobants ».

Exemples *une personne, l'être humain, le corps enseignant, le peuple, le public*, etc.

Pour l'accord des adjectifs, tu peux privilégier l'usage de la règle de proximité, qui consiste à accorder avec le terme le plus rapproché. Par exemple : « les hommes et les femmes sont belles » ou « les femmes et les hommes sont beaux ».



- Utilise l'ordre alphabétique lors d'une énumération pour varier, afin de ne pas systématiquement mettre le masculin en premier par habitude, ou en second par « galanterie ».

2. CE QUE TU PEUX FAIRE POUR LA SÉQUENCE DE CLASSE

2.1 Développer des organisations pédagogiques mixtes

Les interactions dans une classe constituent un autre élément important dans le processus d'enseignement-apprentissage. Il t'est alors primordial de créer et de maintenir un environnement convivial pour l'apprentissage en promouvant une interaction sensible au genre.

Observe les comportements dans la cour de l'école, au moment où les élèves rentrent en salle de classe.

- Veille à ce que les filles ne soient pas bousculées ou obligées de laisser passer d'abord les garçons, soit par une habitude installée, soit par des pressions physiques ou psychologiques.
- Assure-toi, lors de l'installation dans la salle de classe, que la disposition des élèves est équilibrée entre les deux sexes, au niveau des tables et même des rangées, dans la mesure du possible.

2.2 Le travail en groupe, excellent moyen pour donner de bonnes habitudes sensibles au genre aux apprenant(e)s

Il n'est souvent pas aisé de travailler en groupe avec efficacité. C'est une stratégie de travail qu'il faut apprendre aux élèves avec patience et fermeté, par l'exemple surtout, et en échangeant avec les apprenant(e)s. Pour ce faire, il faut :

- multiplier les moments de travail en groupe avec le respect de ses principes : répartition des tâches, rotation dans les rôles de gestion du groupe ; équité dans l'utilisation du matériel ; gestion du temps, etc. ;
- veiller au respect du tour de parole ;
- veiller à ce que les élèves apprennent véritablement à s'écouter et à prendre en compte les arguments et les idées des autres.

Le véritable apprentissage au respect du genre se fera par les élèves au sein des groupes de travail.

2.3 Gestion égalitaire des interactions

Pour que la désignation de l'apprenant(e) ne soit pas discriminatoire, tu veilleras à :

- t'intéresser à l'ensemble des apprenant(e)s de ta classe, par le regard, par la gestuelle, par les déplacements, par la portée de ta voix ;
- désigner les apprenant(e)s de différentes rangées, de différentes positions en classe (ceux/celles de devant, du milieu, du fond de la classe, des ailes, etc.) ;
- interroger aussi bien les garçons que les filles (timides, turbulent(e)s, qui lèvent le doigt, qui ne lèvent pas le doigt, etc.) ;
- donner la tâche ou l'activité avant de désigner un(e) apprenant(e) pour l'exécuter ;
- désigner les apprenant(e)s par leurs noms ou prénoms. **EXEMPLES** : Dégage l'idée générale du texte. Fati !
- éviter les désignations dévalorisantes : « Oui, toi, la grosse là » ; « Eh, le court, là-bas » ;
- interroger ou faire intervenir autant les filles que les garçons ;
- respecter un équilibre du temps de parole entre filles et garçons.

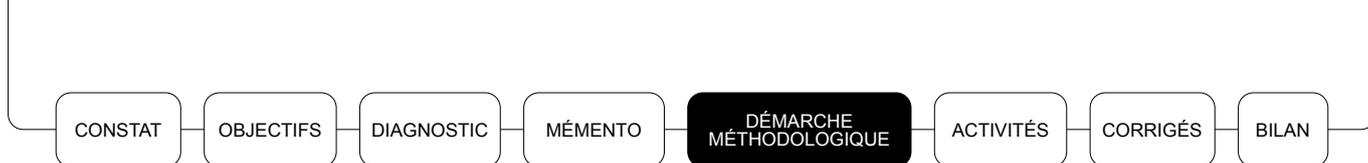
N. B. : L'apprenant(e) qui est envoyé(e) au tableau doit être soutenu et traité avec respect d'abord par l'enseignant(e), et ensuite par ses camarades. C'est pourquoi il est préférable de repérer auparavant les élèves qui ont une réponse intéressante pour la correction collective en s'assurant qu'ils/elles ne seront pas en grande difficulté devant toute la classe. Le passage au tableau doit toujours être positif pour l'apprenant(e).

3. CE QUE TU PEUX PRÉVOIR POUR LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

3.1 Pendant les activités d'évaluation

L'évaluation est une étape importante dans le processus d'enseignement-apprentissage. Elle doit donc être sensible à l'approche genre pour donner la même chance de réussite à tous les élèves. Ainsi, il te faut faire attention à ce que tes appréciations soient ;

- impartiales ;
- justes ;
- positives ;
- constructives ;
- bienveillantes (même si la production est à la limite décevante).



3.2 Après les activités d'évaluation

Deux étapes sont respectées après les activités d'évaluation :

❶ PREMIÈRE ÉTAPE : Analyser les résultats et identifier les apprenants

L'étape de la remédiation est aussi très importante. Pour la réussir, il te faut :

- analyser les résultats ;
- comparer les résultats pour apprécier l'égalité des performances entre filles et garçons ;
- sérier les apprenant(e)s ayant besoin de consolidation et ceux ou celles à enrichir ;
- prendre, en cas de besoin, la décision d'organiser des cours de soutien aux filles (discrimination positive).

❷ DEUXIÈME ÉTAPE : Animer et analyser des séquences de classe.

Au cours de cette étape, tu as l'occasion de démontrer, en situation réelle de classe, ta compréhension des préoccupations relatives à l'équité genre à travers les séquences ci-après :

- Une séquence de lecture oralisée au primaire ou une activité de communication orale à la maternelle ;
- Une séquence d'éducation sociale au primaire ou d'éducation du mouvement à la maternelle.

À la suite de ta prestation, tu feras, à partir d'indicateurs bien précis, ton auto-évaluation. Par ailleurs, tu auras l'occasion de discuter de ta pratique pédagogique avec tes collègues sous la guidance de ton tuteur. Des approches de solution vont être recherchées par vos soins pour la prise en compte des aspects favorisant l'équité genre dans vos pratiques pédagogiques.

CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

Tu dois bien distinguer dans cette partie ce qui s’adresse à toi et te permet de renforcer tes compétences linguistiques et professionnelles, et ce que tu peux faire avec tes apprenant(e)s. Tu es seul juge de ce qui est possible de faire avec tes apprenant(e)s.

► **Activité 1** : Définition des concepts

Lis et écris le concept correspondant à sa définition parmi les expressions suivantes :
sexe-genre-équité-approche genre :

Définitions	Concepts correspondants
Organe biologique qui permet de distinguer homme et femme.	
Qui promeut l’égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes.	
Organisation politique qui vise à donner les mêmes opportunités à tous les individus indépendamment de leurs origines ou toute autre caractéristique personnelle.	
Référence aux rôles et rapports, déterminés selon un processus social, entre les hommes et les femmes.	

► **Activité 2** : Préparation de la leçon qui intègre la dimension genre

Réponds par vrai ou faux :

N°	Informations	Vrai	Faux
1.	L’approche genre permet à chaque enseignant(e) d’acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir viable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Une fiche pédagogique tenant compte du genre prend en considération les besoins particuliers des filles et des garçons dans les processus pédagogiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	La dimension genre s’adresse uniquement aux femmes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	L’apprentissage par le jeu intègre mieux l’égalité des chances de réussite des filles et des garçons.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	L’enseignant(e) doit examiner et éliminer le matériel didactique qui véhicule des stéréotypes sexistes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

► **Activité 3** : Identification des stéréotypes sur les illustrations



Source : Livre décodable CI, p. 94 (Bénin, 2021) et Livre décodable CP, p. 45 (Bénin, 2022).

Entre ces deux illustrations de communication orale, nomme celle qui comporte des stéréotypes. Justifie ta réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

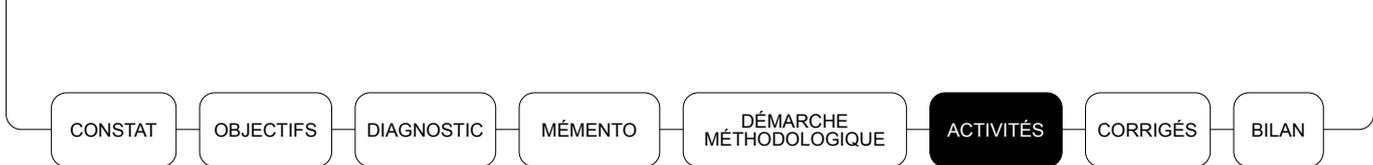
.....

► **Activité 4**

c. Complète la phrase en cochant la ou les bonne(s) réponse(s).

L'enseignant(e) doit développer une évaluation préventive en repérant et en soutenant :

- les filles et garçons qui ne parlent pas.
- les élèves qui paraissent « absent(e)s », qui semblent « décroché(e)s », notamment les filles qui restent souvent discrètes.
- les garçons les plus intelligents de la classe.
- les élèves timides ou introverti(e)s, notamment les filles, en vue de leur faire acquérir des compétences de vie courantes telles que la confiance en soi, l'estime de soi, l'assurance ou l'expression avec conviction.



d. Demande aux élèves d’expliquer ce qu’ils/elles peuvent faire, en tant que chef(fe)s de groupe de travail, face aux élèves qui ne parlent pas, qui restent discrets/êtes pendant le travail de groupe.

.....

.....

.....

.....

.....

e. Dans ta classe de CM1, un mois s’est écoulé depuis la rentrée et tu as constaté que Baïvi prend très rarement la parole, que ce soit devant toute la classe ou durant les travaux de groupe.

Que proposes-tu pour développer son assurance et sa capacité à prendre la parole et à défendre son point de vue ?

.....

.....

.....

► **Activité 5 : Des textes excluant les stéréotypes sexistes**

a. Certains textes de ton livre de lecture comportent des stéréotypes sexistes, comment dois-tu t’y prendre pour le rendre sensible au genre dans ta classe ? Coche les bonnes réponses.

- Attribuer aux personnages des actions stéréotypées.
- Transformer en concepts positifs les messages qui présentent des préjugés sexistes dans le document.
- Concevoir des supports pédagogiques qui excluent la participation des filles.
- Proposer des rôles qui peuvent être joués aussi bien par les garçons que par les filles.

b. Propose à tes élèves un texte et demande-leur de relever les actions liées aux différents personnages et de dire lesquels présentent des stéréotypes sexistes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES BASÉES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

CORRIGÉS

1. CORRIGÉS DE L'AUTO-ÉVALUATION

► Autotest 1 : Définir le genre

CONSIGNE : Voici quelques définitions liées au genre. Coche, selon tes connaissances, les plus pertinentes :

- 1. l'humanité entière, considérée dans son ensemble.
- 2. les normes sociales construites attribuées à chaque sexe.
- 3. un ensemble d'êtres, ou de choses, caractérisés par un ou des traits communs.
- 4. les rapports socio-culturels construits entre les femmes et les hommes.
- 5. une convention sociale des différents rôles dévolus aux hommes et aux femmes.

► Autotest 2 : Repérer les stéréotypes

CONSIGNE : Parmi les affirmations suivantes, coche celles qui affectent l'accès aux droits des filles et des garçons.

- 1. Une femme peut être ministre de la Défense de son pays.
- 2. Éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation.
- 3. Seuls les hommes peuvent être propriétaires terriens.
- 4. Investir sur une fille, c'est enrichir une autre famille.
- 5. Tous les enfants, filles ou garçons, ont les mêmes droits.
- 6. Le garçon, quel que soit son statut, doit apprendre à s'imposer.

► Autotest 3 : Vérifier la connaissance des droits des enfants

CONSIGNE : La Convention internationale des droits de l'enfant comporte 54 articles que l'on peut regrouper en 10 thématiques : la vie, l'identité, la violence, l'aide et la protection, la famille, l'éducation de qualité, l'information, l'opinion et les choix personnels, la santé et les soins, le temps libre. Inscris, pour les cinq cas suivants, les droits violés.

N°	Cas	Droits violés
1.	Le jeune garçon déscolarisé pour aider son père au champ.	→ Le droit à l'éducation
2.	La punition par la faim infligée à un enfant désobéissant.	→ Le droit à la vie → Le droit à la santé
3.	L'enfant rejeté par son géniteur à cause de son handicap.	→ Le droit à un nom → Le droit à une famille
4.	L'enfant placé qui ne peut se reposer ni se distraire.	→ Le droit au temps libre et au repos
5.	Le refus de la mère de parler de la puberté avec sa fille.	→ Le droit à l'information

- **Autotest 4 :** Identifier quelques concepts liés au genre dans le processus d'enseignement- apprentissage.

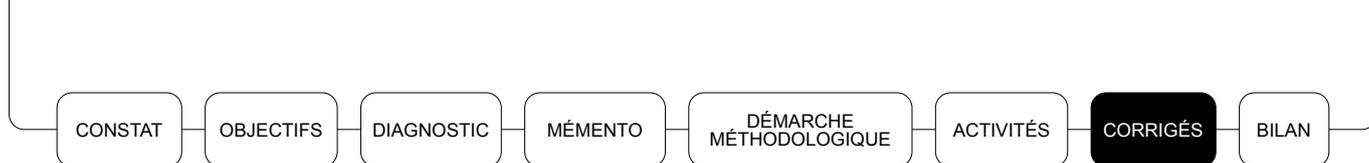
CONSIGNE : Voici quelques concepts en lien avec le genre : stéréotypes, équité genre, stéréotypes sexistes, discrimination positive, discrimination de genre. Écris le terme correspondant dans la case de sa définition.

N°	Définition	Terme
1.	Une idée toute faite, acceptée sans aucune réflexion.	Stéréotype
2.	Une action visant à rétablir une égalité des chances.	Discrimination positive
3.	Les caractéristiques attribuées à une personne en fonction de son sexe.	Stéréotypes sexistes
4.	Le traitement juste et égal de chacun sans distinction de sexe, d'âge, de race...	Équité genre
5.	Le traitement inégal d'une personne sur la base des clichés liés au sexe, à l'âge, au handicap...	Discrimination de genre

- **Autotest 5 :** Repérer quelques pratiques pédagogiques axées sur l'égalité de chance entre les filles et les garçons

CONSIGNE : Voici quelques pratiques pédagogiques. Coche celles qui promeuvent l'égalité des chances de succès entre les filles et les garçons.

- 1. Faire une répartition équitable des tâches entre les filles et les garçons de la classe.
- 2. Former des binômes ou groupes mixtes pour favoriser le brassage entre les genres.
- 3. Confier les rôles de responsabilité aux garçons, les futurs chefs de familles et de villages.



- 4. Faire attention au matériel et aux documents ayant des contenus avec des stéréotypes sexistes.
- 5. Déconstruire chaque stéréotype sexiste véhiculé par le matériel utilisé afin de limiter son impact.
- 6. Interroger autant les filles que les garçons afin de leur donner la même chance de réussite.

2. CORRIGÉS DES ACTIVITÉS

► **Activité 1** : définition des concepts

Écriture du concept correspondant à sa définition parmi les expressions suivantes : sexe-genre-équité-approche genre.

Définitions	Concepts correspondants
Organe biologique qui permet de distinguer homme et femme.	Sexe
Qui promeut l'égalité formelle et réelle des droits, un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes.	Équité
Organisation politique qui vise à donner les mêmes opportunités à tous les individus indépendamment de leurs origines ou toute autre caractéristique personnelle.	Approche genre
Référence aux rôles et rapports, déterminés selon un processus social, entre les hommes et les femmes.	Genre

► **Activité 2** : Préparation de la leçon qui intègre la dimension genre

Réponds par vrai ou faux :

N°	Informations	Vrai	Faux
1.	L'approche genre permet à chaque enseignant(e) d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir viable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Une fiche pédagogique tenant compte du genre prend en considération les besoins particuliers des filles et des garçons dans les processus pédagogiques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	La dimension genre s'adresse uniquement aux femmes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4.	L'apprentissage par le jeu intègre mieux l'égalité des chances de réussite des filles et des garçons.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	L'enseignant(e) doit examiner et éliminer le matériel didactique qui véhicule des stéréotypes sexistes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

► Activité 3

Cette illustration de communication orale porte-t-elle un stéréotype ? Justifie ta réponse.



Source : Livre décodable CI, p. 94 (Bénin, 2021) et Livre décodable CP, p. 45 (Bénin, 2022).

→ L'illustration n° 1 porte un stéréotype.

JUSTIFICATION : les hommes font danser les femmes. Les rôles de responsabilité sont pris d'assaut par les hommes.

► Activité 4

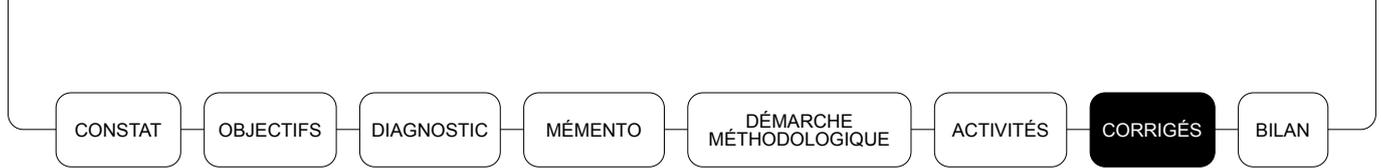
a. Complète la phrase en cochant la ou les bonne(s) réponse(s).

L'enseignant(e) doit développer une évaluation préventive en repérant et en soutenant :

- les filles et garçons qui ne parlent pas.
- les élèves qui paraissent « absent(e)s », qui semblent « décroché(e)s », notamment les filles qui restent souvent discrètes.
- les garçons les plus intelligents de la classe.
- les élèves timides ou introverti(e)s, notamment les filles, en vue de leur faire acquérir des compétences de vie courantes telles que la confiance en soi, l'estime de soi, l'assurance ou l'expression avec conviction.

b. Demande aux élèves d'expliquer ce qu'ils/elles peuvent faire, en tant que chef(fe)s de groupe de travail, face aux élèves qui ne parlent pas, qui restent discrets/ètes pendant le travail de groupe.

- leur donner la parole ;
- les suivre attentivement ;
- éviter de se moquer d'eux.



- c. Dans ta classe de CM1, un mois s'est écoulé depuis la rentrée et tu as constaté que Baïvi prend très rarement la parole, que ce soit devant toute la classe ou durant les travaux de groupe.

Que proposes-tu pour développer son assurance et sa capacité à prendre la parole et à défendre son point de vue ?

→ Pour aider Baïvi à développer son assurance et sa capacité à prendre la parole et à défendre son point de vue, je vais d'abord m'entretenir avec elle afin de l'assurer de mon soutien personnel. Ensuite, je l'informe de ma volonté de la solliciter souvent. Puis, je lui fais promettre qu'elle fera l'effort de me suivre dans ce projet pour surmonter sa difficulté. Pendant qu'elle a la parole, je me ferai le devoir d'être le plus proche possible d'elle, la soutenant avec des propos rassurants et encourageants. Les autres apprenant(e)s seront également mis à contribution par moments pour la féliciter lorsque le plus petit progrès sera fait. Toutes ces marques de soutien et d'encouragement s'estomperont au fur et à mesure qu'elle fera preuve d'assurance et d'expression avec conviction. Cette discrimination positive doit être temporaire.

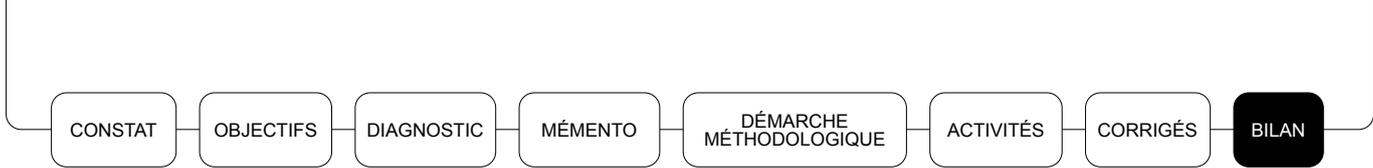
► **Activité 5** : Des textes excluant des stéréotypes sexistes

- a. Certains textes de ton livre de lecture comportent des stéréotypes sexistes, comment dois-tu t'y prendre pour le rendre sensible au genre dans ta classe ? Coche les bonnes réponses.

- Attribuer aux personnages des actions stéréotypées.
- Transformer en concepts positifs les messages qui présentent des préjugés sexistes dans le document.
- Concevoir des supports pédagogiques qui excluent la participation des filles.
- Proposer des rôles qui peuvent être joués aussi bien par les garçons que par les filles.

- b. Propose à tes élèves un texte et demande-leur de relever les actions liées aux différents personnages et de dire lesquels présentent des stéréotypes sexistes.

→ L'enseignant échangera avec son tuteur sur le texte qu'il a proposé et les stéréotypes qu'il comporte.



BILAN

► 1. Fais le point de tes acquis relatif à la séquence :

.....
.....
.....
.....
.....

► 2. Dis ce qui t'a beaucoup intéressé dans la séquence :

.....
.....
.....
.....
.....

► 3. Énumère les difficultés que tu as rencontrées :

.....
.....
.....
.....
.....

► 4. Dis comment tu les as surmontées :

.....
.....
.....
.....
.....

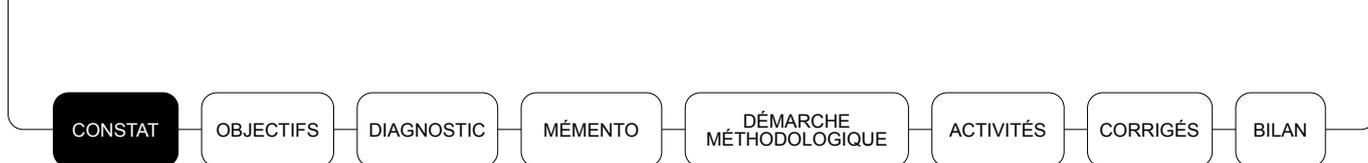
► 5. Dis comment tu penses continuer la formation dans ta vie professionnelle :

.....
.....
.....
.....

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES BASÉES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

Séquence 2

**PROMOUVOIR
L'INCLUSION
DANS LES PRATIQUES
PÉDAGOGIQUES
ACTIVES POUR
L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUS LES ENFANTS**



CONSTAT

Le système éducatif béninois est au cœur du quatrième objectif de développement durable (ODD4) et du programme Éducation 2030 à travers son Plan d'Action (PAG2) qui définit l'éducation inclusive comme une priorité. C'est pourquoi son gouvernement ne ménage aucun effort dans son engagement de voir tous/toutes les apprenant(e)s en situation de handicap ou à besoins spécifiques accéder à une éducation de qualité au même titre que les autres apprenant(e)s dits normaux/normales. Mais l'analyse des dispositifs mis en place a révélé des insuffisances notables, notamment en termes d'infrastructures scolaires adaptées, d'intrants pédagogiques appropriés, puis en matière de disponibilité de formateurs qualifiés pour la prise en charge des enfants en situation de handicap, de vulnérabilité ou de marginalisation de toute sorte. Or, l'éducation inclusive recommande de « veiller à ce que tous les enfants puissent bénéficier d'une éducation de qualité dans les conditions d'équité afin de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (*Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, 1960*).

Il est donc nécessaire de mettre en lumière la diversité des besoins, des capacités et des caractéristiques de tous les enfants et les différentes formes de discrimination d'une part, et d'autre part de renforcer les compétences des instituteurs/trices à l'intégration permanente de l'inclusion dans les pratiques pédagogiques pour l'épanouissement de tous les enfants en situation de handicap ou non.

OBJECTIFS

L'objectif de cette séquence est de développer tes compétences professionnelles pour la prise en compte de l'égalité des chances de réussite des enfants en situation de handicap dans les pratiques pédagogiques en te fournissant des informations susceptibles de renforcer tes capacités. De manière spécifique, il s'agira de t'outiller pour :

- définir quelques concepts liés au handicap ;
- comprendre les difficultés que vivent les apprenant(e)s en situation de handicap ;
- mettre en œuvre des pratiques de classe actives pour l'épanouissement des apprenant(e)s en situation de handicap.

RÉSULTATS ATTENDUS

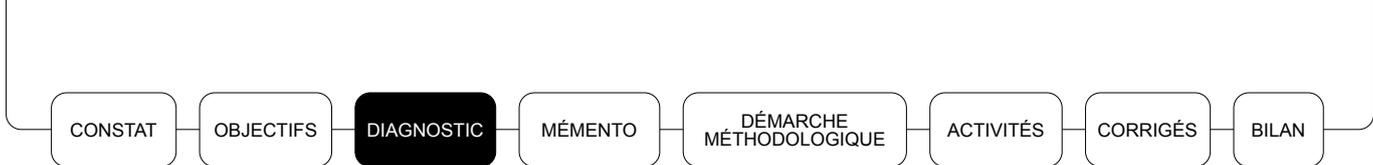
Au terme de cette séquence de classe, chaque enseignant(e) :

- a défini quelques concepts liés au handicap ;
- a compris les difficultés que vivent les apprenant(e)s en situation de handicap ;
- a mis en œuvre des pratiques de classe actives pour favoriser l'épanouissement des apprenant(e)s en situation de handicap.

STRATÉGIE

Au nombre des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés figurent :

- la recherche documentaire ;
- l'apport des spécialistes et personnes handicapées ;
- l'observation ;
- l'adaptation des pratiques pédagogiques à chaque type de déficience ;
- la conception d'activités adaptées aux problèmes identifiés ;
- la sollicitation d'aide.



AUTO-ÉVALUATION

► Autotest 1

CONSIGNE : Tu as entendu parler de « l'inclusion » en milieu scolaire.

Coche « vrai » ou « faux » selon ta perception les propositions consignées dans le tableau ci-dessous.

L'inclusion en milieu scolaire, c'est :

N°	Propositions de phrases	Vrai	Faux
1.	Séparer filles et garçons au cours du processus d'enseignement-apprentissage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Tenir compte des apprenant(e)s en situation de handicap dans les pratiques d'enseignements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Regrouper les apprenant(e)s à besoins spécifiques dans une classe pour mener les activités pédagogiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Créer un environnement favorable pour les apprenant(e)s à besoins spécifiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Mettre ensemble les apprenant(e)s handicapé(e)s ou non lors du processus d'enseignement-apprentissage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	Regrouper les apprenant(e)s en situation de handicap d'un côté et les autres d'un autre côté.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

► Autotest 2 :

CONSIGNE :

a. Définition de handicap :

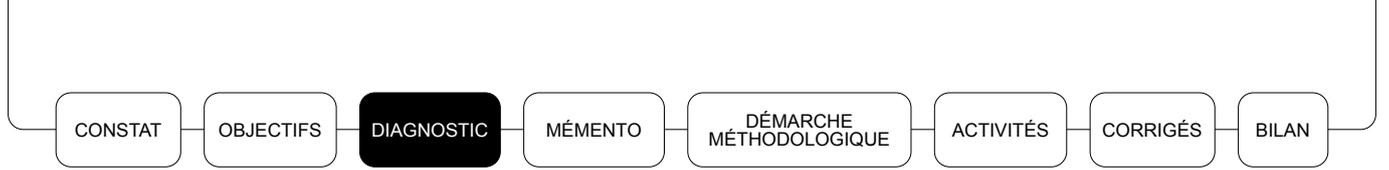
Complète les phrases ci-après pour obtenir la définition du mot handicap

Le mot handicap pourrait désigner :

.....

Une personne en situation de handicap, c'est :

.....



b. Relie chaque définition à son concept :

N°	Les types de handicap	Dis ce que tu en sais
1.	Déficience auditive	Les membres inférieurs/supérieurs sont affectés.
2.	Déficience mentale	Non-entendant(e) : qui n'entend pas du tout ; malentendant(e)
3.	Déficience motrice	Enfants fétiches, albinos, etc.
4.	Déficience visuelle	Agitation, défaut pour retenir quoi que ce soit
5.	Déficience intellectuelle	Infirmité entraînant des agitations mentales et comportementales
6.	Déficience de statuts (enfants spéciaux)	Non-voyant(e) ; mal-voyant(e)

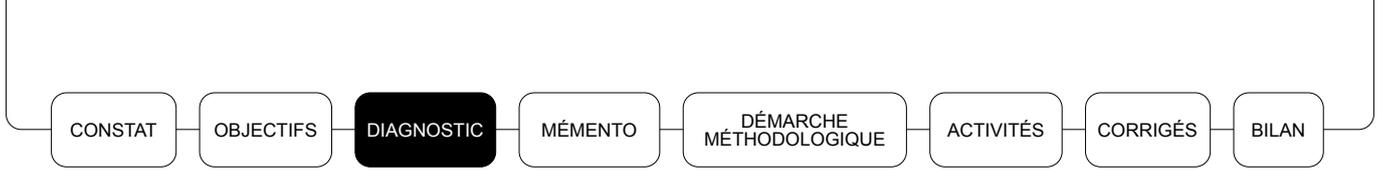
c. Cite quelques barrières auxquelles les personnes en situation de handicap pourraient être confrontées au vu des déficiences énumérées plus haut.

N°	La déficience	Barrières
1.	intellectuelle	
3.	visuelle	
4.	motrice	
5.	auditive	

► Autotest 3

CONSIGNE : Dans le tableau ci-dessous sont présentées des affirmations qui décrivent la mission de l'école. Coche vrai ou faux selon ta perception.

N°	Définition de la mission de l'école	Vrai	Faux
1.	Apprendre à lire, à écrire, à parler et à calculer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Apprendre à s'instruire, à vivre ensemble et à être autonome.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Enseigner le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-vivre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Développer des compétences visant l'élitisme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Promouvoir les discriminations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



► **Autotest 4**

CONSIGNE : Complète les phrases ci-dessous.

Choisis les propositions convenables pour compléter les phrases qui décrivent les actions de l'enseignant(e) ci-dessous.

- a. Déplacer le/la mal-voyant(e) vers les tables du devant.
- b. Les mettre à une place appropriée pour faciliter leur déplacement en tenant compte des membres atteints et du degré d'atteinte.
- c. Leur accorder une attention particulière, inviter les parents pour leur faire part des difficultés auxquelles sont confrontés les enfants.
- d. Détecter le côté de l'oreille déficient, se rapprocher de lui pour parler, conseiller aux parents l'appui de spécialistes ; aux non-entendant(e)s, faire le langage des signes (l'enseignant·e doit s'y initier) – les aider dans leur déplacement.

1. En ce qui concerne les apprenant(e)s ayant une déficience visuelle (mal-voyant·e·s et non-voyant·e·s) :

.....

2. Les apprenant(e)s en situation de déficience intellectuelle :

.....

3. Les apprenant(e)s en situation de déficience auditive (malentendant·e·s ou non-entendant·e·s) :

.....

4. Les apprenant(e)s en situation de déficience motrice :

.....

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES
 ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS

MÉMENTO

Dans cette rubrique, il sera question de clarifier quelques concepts et de fournir des informations dont tu auras besoin pour développer et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques en faveur de l'inclusion et de l'amélioration des performances des enfants en situation de handicap.

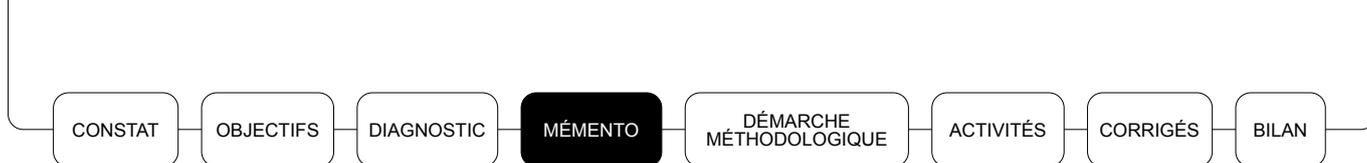
1. CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS

Le terme « inclusion » désigne l'affirmation des droits de toute personne à accéder à tout, quelles que soient leurs éventuelles particularités. L'expression « inclusion scolaire » s'applique ainsi à l'ensemble des enfants, particulièrement à ceux qui sont en situation de handicap ou qui ont des « besoins éducatifs particuliers », et qui sont considérés comme ayant le droit d'accéder à l'école de leur quartier, voire aux classes ordinaires, et de participer, au même titre que les autres, aux activités pédagogiques. (*Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, 3^e édition, p. 489.)

L'**inclusion** consiste à ajouter des méthodes d'enseignement diversifiées, à proposer des activités d'apprentissage stimulantes et pertinentes, dans un milieu sécurisant sur le plan cognitif, psychologique et physique, sans obstacles. Attitude visant à ne pas exclure les gens, à voir la différence comme une force et à tirer parti de ces différences. Adopter une démarche inclusive, c'est s'inspirer des besoins spécifiques pour garantir un accès universel aux savoirs à tous les apprenant(e)s.

L'**éducation inclusive** désigne un système éducatif qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de **tous** les enfants et jeunes en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants de rue, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus des familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades, enfants atteints du VIH/SIDA et enfants en situation de handicap.

L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à tous les enfants l'égalité des droits basée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage, et par conséquent favorisant le développement humain. L'éducation inclusive vise également la dé-marginalisation de tous, en valorisant la différence. L'éducation inclusive permet d'atteindre les objectifs d'apprentissage à une échelle de valeur élevée ; elle amène tous/toutes les apprenant(e)s à démontrer leur plein potentiel, améliore les conditions d'éducation pour tous/toutes en développant des pratiques pédagogiques inclusives.



La **pédagogie inclusive** est une approche qui regroupe un ensemble de pratiques pédagogiques exemplaires dont la mise en place implique une adaptation à la diversité des apprenant(e)s sans baisser son niveau d'exigences académiques et dans le but de prévenir les obstacles arbitraires dressés contre la réussite de tous les apprenant(e)s.

Les **pratiques pédagogiques inclusives** sont l'ensemble constitué de la théorie et de la pratique dans l'exercice de l'enseignement basé sur les besoins spécifiques des apprenant(e)s, les adaptations liées à chaque type d'apprenant(e). Elle implique l'ensemble du processus éducatif et des outils utilisés par l'enseignant(e) pour y parvenir en considérant les besoins spécifiques des apprenant(e)s.

Selon la Convention relative aux droits des Personnes Handicapées (CDPH, 2006), « par **personnes handicapées**, on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

La loi du 11 février 2005, portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (article 114) donne la définition suivante : « Constitue un **handicap**, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

2. LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP ET LES BARRIÈRES AUXQUELLES LES APPRENANT(E)S EN SITUATION DE HANDICAP SONT CONFRONTÉ(E)S

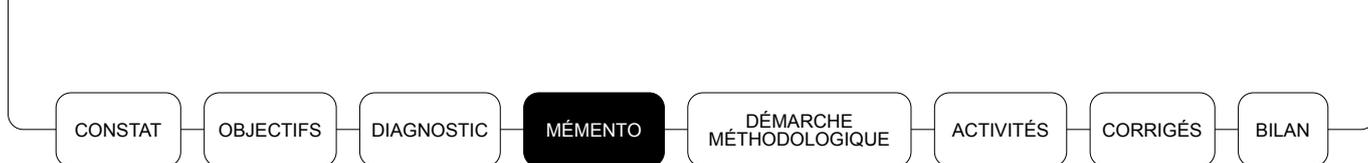
2.1 Les différents types de handicap

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini les types de handicap suivants : le handicap moteur, visuel, auditif, mental ou intellectuel, psychique.

Le **handicap moteur** (ou déficience motrice) recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou des membres inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer de place, prendre, manipuler ou effectuer certains gestes).

Le **handicap visuel** (ou déficience visuelle) concerne les personnes atteintes de cécité (personnes non-voyantes), ou de malvoyance.

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS



Le **handicap auditif** (ou déficience auditive) touche les personnes atteintes de surdité. Il est caractérisé par une perte partielle (malentendant(e)) ou totale (non-entendant(e)) du sens de l'ouïe.

Le **handicap mental** (ou déficience intellectuelle) est un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence, notamment au niveau des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales.

Le **handicap psychique** est la conséquence des maladies mentales (à ne pas confondre avec le handicap mental) entraînant un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités.

Le **polyhandicap** est un handicap grave à expressions multiples, dans lequel une déficience mentale sévère et une déficience motrice sont associées à la même cause, entraînant une restriction extrême de l'autonomie.

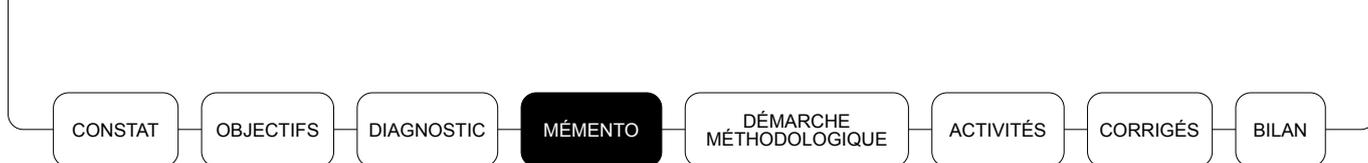
N. B. : Puisque les handicaps mental et psychique impliquent une insuffisance de facultés et des difficultés de concentration, on les considère comme **handicap intellectuel**. Ce qui nous amène à quatre grands types de handicap : **moteur, visuel, auditif et intellectuel**.

2.2 Les barrières ou obstacles auxquels sont confronté(e)s les apprenant(e)s handicapé(e)s

Malgré les nombreuses sensibilisations au sujet de l'intégration des apprenant(e)s handicapé(e)s, ils/elles sont souvent sujet(te)s à des restrictions qui ne favorisent pas leur intégration totale au grand groupe. Les barrières physiques, comportementales, institutionnelles et les barrières liées aux informations sont entre autres les difficultés qui freinent leur agissement, leur élan et volonté à vouloir aller de l'avant. À partir de ces constats, il est impérieux, voire indispensable, d'accorder une attention particulière, un regard bienveillant à l'endroit de ces derniers/dernières.

Les **barrières physiques** : elles constituent des barrières environnementales, notamment celles des infrastructures. Il y a l'absence de rampes d'accès (moteurs), la signalisation tactile (visuels), la hauteur des guichets, pour ne citer que celles-là comme exemples.

Les **barrières institutionnelles** : elles incluent les lois et les pratiques qui ne permettent pas l'accès des personnes handicapées. Le droit de vote, le droit d'être enseignant(e), par exemple.



Les **barrières liées aux informations** : les écrits au tableau, sur affiches et sur d'autres supports pour les mal-voyant(e)s, les albinos constituent de grands obstacles qui empêchent les apprenant(e)s handicapé(e)s d'être informé(e)s au même titre que leurs autres camarades.

Les **barrières comportementales** : une barrière importante est l'attitude des personnes en raison des préjugés et mythes relatifs au handicap, du manque de sensibilisation, etc.

3. POURQUOI ADOPTER DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES INCLUSIVES ?

Les apprenant(e)s d'une classe ou d'une section sont différent(e)s. Cette différence s'observe sur les plans psychologique, physique, intellectuel... Ils n'ont pas le même style d'apprentissage, le même rythme, les mêmes formes d'intelligence, les mêmes besoins... Les apprenant(e)s en situation de handicap ont plus de difficultés que les autres à s'adapter aux différentes conditions environnementales et pédagogiques. Dans le souci de leur accorder les mêmes chances de réussite et de favoriser leur intégration sociale, l'enseignant(e) doit adopter des pratiques pédagogiques inclusives.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette rubrique propose une démarche méthodologique pour outiller l'enseignant(e) à apporter une aide précieuse aux apprenant(e)s en général et à ceux/celles en situation de handicap en particulier. Elle comprend deux moments, à savoir : tenir compte des adaptations environnementales et pédagogiques liées à chaque type de déficience pour préparer et dérouler les séquences de classe en vue de l'épanouissement de tous/toutes sans distinction.

1. ADAPTATIONS SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

- **Ce qui relève de la responsabilité de l'enseignant(e) :** le calme dans la classe, la disposition spatiale, l'agencement des sièges,
- **Ce qui ne relève pas de sa responsabilité :** l'éclairage de la salle, l'aération de la salle, le mobilier adapté, l'accessibilité de la salle, etc.

Ces aménagements de l'espace scolaire peuvent avoir une profonde incidence sur la façon dont les élèves apprennent. L'enseignant(e) doit prévoir un environnement pédagogique qui permet de maximiser le potentiel de chaque élève.

1.1 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience auditive (malentendant(e)s et non-entendant(e)s)

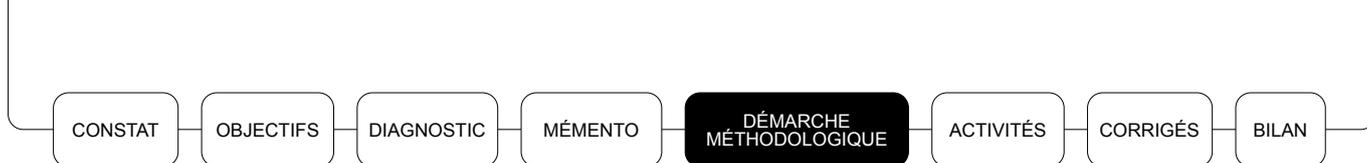
Tu dois :

- les mettre à une place où ils/elles peuvent mieux voir à tout moment, car ils/elles utilisent plus la vue que l'ouïe ;
- veiller à une bonne luminosité de la salle ou tout au moins à l'endroit où l'apprenant(e) est assis(e) ;
- être en face de lui/d'elle quand tu parles pour qu'il/elle comprenne mieux ;
- réduire au maximum le bruit pour les malentendant(e)s et restituer les interventions des autres qui sont hors de son champ visuel.

1.2 Pour les apprenant(e)s handicapé(e)s visuel(le)s (mal-voyant(e)s ou non-voyant(e)s)

Pour l'apprenant(e) déficient(e) visuel(le), tu dois prendre des dispositions qui sont entre autres :

- l'aider à identifier une place stratégique, bien aérée et éclairée, où il/elle peut aisément apprendre, mieux voir s'il/elle est mal-voyant(e) ;



- l’amener à explorer l’école et la classe en l’absence des autres apprenant(e)s pour mieux prendre ses propres repères ;
- utiliser le tableau noir et des craies de couleur vive tout en y évitant des reflets de lumière (pour l’apprenant(e) malvoyant(e), surtout l’albinos) ;
- ne jamais changer de disposition les tables, le tableau sans le/la prévenir.

1.3 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience motrice

Pour leur faciliter la tâche, l’enseignant(e) leur offre un environnement favorable à l’apprentissage. Il doit :

- s’assurer que l’apprenant(e) peut facilement entrer et sortir de la classe en prévoyant si possible une rampe à l’entrée (planches, plaque d’argile) ;
- le/la faire asseoir à une place qui facilite ses déplacements en y prévoyant des passages plus larges ;
- lui prévoir une table adaptée et non isolée des autres, s’il/elle est assis(e) sur une chaise roulante.

1.4 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience intellectuelle

Pour les apprenant(e)s ayant une déficience **intellectuelle** (ceux qui souffrent de troubles au niveau du cerveau : difficultés d’apprentissage, de langage, de maîtrise des mouvements), l’enseignant(e) doit :

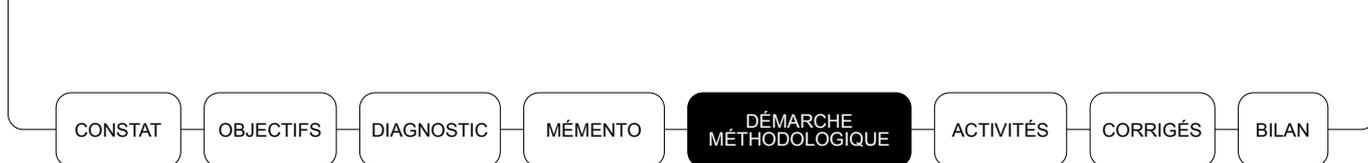
- le mettre à une place stratégique où il/elle peut avoir l’œil sur lui/elle en permanence ;
- faire asseoir à côté du mur ou à côté de grands élèves l’apprenant(e) déficient(e) intellectuel(e) qui a tendance à courir partout ; confier à ce dernier les tâches qui nécessitent un déplacement (essayer le tableau, distribuer le matériel...) ;
- éviter tout ce qui peut distraire inutilement et déconcentrer l’apprenant(e) dans la classe ou sur sa table.

2. LES ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

2.1 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience auditive (malentendant(e)s et non-entendant(e)s)

Tout en mettant l’accent sur la modalité visuelle et la manipulation, tu dois faire certaines adaptations comme :

- rester du côté entendant de l’apprenant(e) malentendant(e) et parler dans un langage approprié, accessible sans aller trop vite pour lui permettre de comprendre ;
- utiliser beaucoup de supports visuels, bien visibles ;



- le/la faire travailler en groupe ou en binôme avec des apprenant(e)s non déficient(e)s qui pourront l’assister ;
- s’assurer que l’apprenant(e) porte son appareil bien allumé s’il/elle en a un ;
- en cas de difficultés d’expression de l’apprenant(e), prendre le temps d’écouter ce qu’il/elle veut dire en l’encourageant.
- dégager de petits moments de travail individuel et d’échange avec lui/elle.

2.2 Pour un(e) apprenant(e) non-entendant(e) présentant une surdité totale

La non-connaissance de la langue des signes par l’apprenant(e) et l’enseignant(e) ne doit pas constituer un blocage à l’enseignement-apprentissage. En plus de la modalité visuelle et de la manipulation, tu :

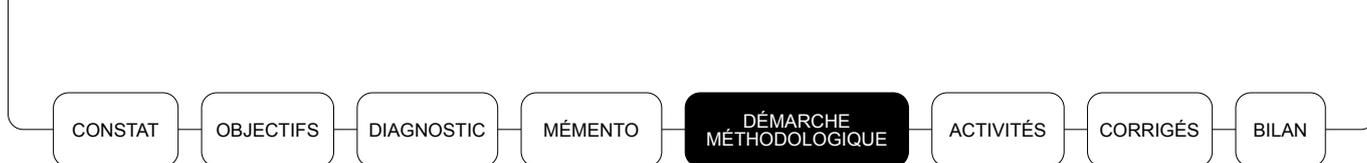
- dois recourir à plus de gestes et de mimes ;
- peux faire venir si possible, par moment, un interprète en langue des signes pour appuyer l’apprenant(e) ;
- peux recourir parfois à la lecture sur les lèvres en amenant l’apprenant(e) à bien regarder et associer les formes successives des lèvres.

2.3 Pour les apprenant(e)s déficient(e)s visuel(le)s (mal-voyant(e)s et non-voyant(e)s)

L’apprenant(e) ayant une déficience visuelle peut facilement apprendre si l’enseignant(e) fait des adaptations en sollicitant plus sa mémoire auditive et la manipulation (l’oral et le toucher). Voici entre autres quelques adaptations :

- écrire gros et lisiblement pour un(e) malvoyant(e) (borgne, albinos ...) ;
- espacer suffisamment les mots pour les apprenant(e)s malvoyant(e)s ;
- donner l’occasion de toucher et manipuler le concret ;
- prévoir des images agrandies et bien colorées pour les apprenant(e)s malvoyant(e)s ;
- prévoir un cahier à grands interlignes pour les apprenant(e)s malvoyant(e)s ;
- désigner les apprenant(e)s par leur prénom pour permettre à l’apprenant(e) déficient(e) de savoir qui parle ;
- dégager de petits moments de travail individuel et d’échange avec lui/elle.

Pour l’apprenant(e) non-voyant(e), c’est seulement pour lire et écrire qu’il/elle aura besoin du braille. L’enseignant(e) pourra maximiser la chance de réussir de l’apprenant(e) en privilégiant l’oral et la manipulation.



2.4 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience motrice/physique

L'enseignant(e) tiendra compte du ou des membres affecté(s) pour faire les adaptations pédagogiques possibles.

Lorsque la déficience touche les membres inférieurs, les trois modes, oral, visuel et la manipulation, peuvent faciliter la tâche à l'apprenant(e), tandis qu'avec un(e) apprenant(e) dont les deux membres supérieurs sont atteints, il/elle se limitera à l'oral et au visuel. Voici quelques adaptations pédagogiques possibles :

- mettre à la disposition de l'apprenant(e) un outil scripteur adapté en grossissant le tube avec du scotch ;
- adapter la forme d'écriture à ses capacités (cursive ou script) ;
- proposer une évaluation orale selon le cas.

2.5 Pour les apprenant(e)s ayant une déficience intellectuelle

L'apprenant(e) déficient(e) intellectuel(le) a un rythme d'apprentissage plus lent que les autres. Pour optimiser les apprentissages chez lui/elle, l'enseignant(e) va mettre l'accent sur les modes oral, visuel et kinesthésique (manipulation).

Pour appuyer ces modalités, il faudra :

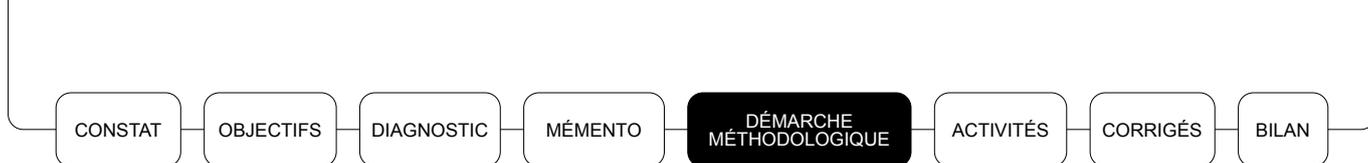
- utiliser des mots simples, faciles à comprendre par l'apprenant(e) en donnant des consignes ;
- lui proposer des activités qu'il/elle apprécie quand il/elle travaille seul(e) ;
- décomposer les objectifs en sous-objectifs en lui faisant acquérir graduellement les notions, en s'assurant qu'il/elle a assimilé la précédente ;
- modéliser chaque fois que c'est nécessaire.

3. D'AUTRES EXIGENCES PÉDAGOGIQUES POUR UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Pour rendre inclusif l'enseignement-apprentissage et l'évaluation, l'enseignant(e) doit pratiquer la pédagogie différenciée.

3.1 La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée est une méthode d'apprentissage qui privilégie l'enfant, ses besoins et ses possibilités. Elle consiste à modifier la manière d'enseigner pour s'adapter



aux apprenant(e)s. Elle permet à l'enseignant(e) d'organiser son enseignement afin que toute la classe n'apprenne pas nécessairement la même chose en même temps et au même rythme. Pour une bonne différenciation pédagogique, il est nécessaire de :

- différencier le contenu d'enseignement-apprentissage ;
- différencier les méthodes d'enseignement.

3.2 Différencier le contenu d'enseignement-apprentissage

La différenciation du contenu consiste à distinguer, lors de la planification des activités, les capacités, les intérêts, les motivations et l'évolution des apprenant(e)s. L'enseignant(e) utilise des activités à plusieurs niveaux dans lesquelles tous/toutes les apprenant(e)s travaillent avec les mêmes connaissances avant de songer aux différents niveaux de soutien, ce qui améliore l'engagement de l'apprenant(e). Pour les apprenant(e)s à déficience, l'objectif visé doit être modifié ou simplifié selon les résultats issus de l'objectif précédent. L'enseignant(e) doit proposer des activités en fonction de la déficience de l'apprenant(e). Ainsi, pour un(e) apprenant(e) qui ne maîtrise pas les lettres de l'alphabet et les sons, il lui sera difficile de déchiffrer, de lire avec fluidité et compréhension. Dans ce cas, il est nécessaire de lui trouver un autre contenu, un petit texte qui renferme les lettres maîtrisées et des mots accessibles.

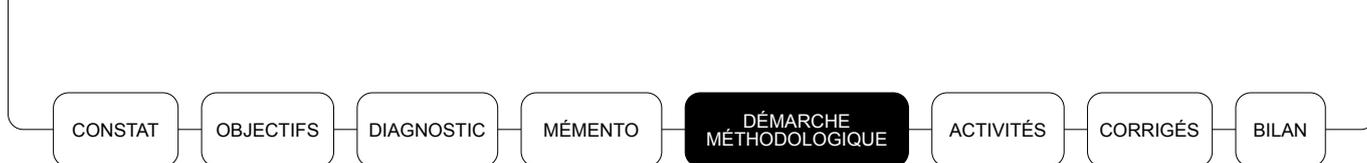
Par ailleurs, il faut une diversification des activités d'apprentissage qui prend en compte le mode, le format et le type de consignes de l'activité. Il est à noter que trois modes sont retenus pour répondre aux différents besoins des apprenant(e)s. Au sujet du format, il s'agit des questions à choix multiples, des exercices à trous... Quant au type de consigne, on peut privilégier des consignes simples telles que : entourer, souligner, barrer... pour aider les apprenant(e)s à surmonter leurs difficultés.

3.3 Différencier les méthodes d'enseignement

■ Pratiquer un enseignement coopératif

L'enseignement coopératif est une méthode d'enseignement par laquelle les apprenant(e)s travaillent ensemble, par petits groupes pour atteindre un but commun. Cet enseignement :

- favorise l'interdépendance, la collaboration et le respect des différences ;
- permet à l'enseignant(e) de circuler, d'écouter, d'observer et de mieux connaître les apprenant(e)s ;
- permet à tous/toutes les apprenant(e)s de participer, de contribuer à la construction de leurs connaissances ;
- favorise le développement des habiletés sociales (l'empathie, l'écoute, le respect...).



■ Pratiquer un enseignement multisensoriel

Un enseignement multisensoriel est basé sur les différents sens dont dispose l'apprenant(e) pour construire la connaissance. Ces sens sont : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat. Lors de l'apprentissage, trois d'entre eux sont très sollicités : la vue, l'ouïe et le toucher. Certain(e)s apprenant(e)s apprennent mieux quand ils/elles voient. D'autres, par contre, s'approprient la notion en écoutant ou en manipulant. Pour susciter l'apprentissage chez les apprenant(e)s, l'enseignant(e) doit combiner les modes visuel et kinesthésique (lié à la manipulation et l'expérimentation).

- Pour les apprenant(e)s **non déficient(e)s**, l'enseignant(e) doit solliciter à la fois la mémoire visuelle, auditive et manuelle.
- Pour les apprenant(e)s **déficient(e)s auditifs/ves** (malentendant(e)s et non-entendant(e)s), l'enseignant(e) doit solliciter beaucoup plus la mémoire visuelle et la manipulation en utilisant des couleurs, des illustrations, du matériel de manipulation...
- Pour les apprenant(e)s **déficient(e)s visuel(le)s** (mal-voyant(e)s et non-voyant(e)s), l'enseignant(e) doit solliciter beaucoup plus la mémoire auditive en utilisant des chants, des comptines, des tapes de mains, des enregistrements sonores...
- Pour les apprenant(e)s **déficient(e)s intellectuel(le)s** (apprenant(e)s ayant des troubles intellectuels, de communication et de réflexion), l'enseignant(e) doit solliciter beaucoup plus la mémoire manuelle en privilégiant la manipulation d'objets, de cartes, d'étiquettes...
- Pour les apprenant(e)s **déficient(e)s moteurs** (apprenant(e)s ayant de difficultés à se déplacer, à manipuler) et dont les membres inférieurs sont touchés, l'enseignant(e) peut solliciter les trois modes : visuel, oral et kinesthésique. Si les deux membres supérieurs sont atteints, les modes oral et visuel sont à prioriser.

4. LES MODÈLES DE FICHES POUR UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Silhouette d'une fiche pédagogique d'un enseignement inclusif

La démarche disciplinaire selon l'Approche Par Compétence (APC) demeure la même. La seule différence est le fait qu'il faut intégrer lors de l'élaboration de la fiche les adaptations liées aux apprenant(e)s déficient(e)s de sa classe.

SILHOUETTE D'UN MODÈLE DE FICHE DE LEÇON INCLUSIVE

- ▶ Champ de formation : Fiche n° Date :
- ▶ Unité/Dossier/San° Séquence n° Durée :
- ▶ Titre :
- ▶ Compétences disciplinaires :
- ▶ Compétences transversales et transdisciplinaires :
- ▶ Connaissances et techniques :
- ▶ Stratégies d'enseignement/apprentissage et d'évaluation :
- ▶ Stratégies spécifiques d'enseignement/apprentissage et d'évaluation : (suivant le type de besoin)
- ▶ Matériel/support : (tenir compte des adaptations)

DÉROULEMENT :

Consignes

Résultats attendus

Activités préliminaires
(conformément au champ de formation)

I. Introduction

- Mise en situation : (tenir compte des adaptations)
- Proposition de nouvelles acquisitions : (tenir compte des adaptations)
- Émergence des acquis antérieurs : (tenir compte des adaptations)
 - Préconception : (tenir compte des adaptations)
 - Pré-requis : (tenir compte des adaptations)

II. Réalisation

- Activités de construction de nouveaux savoirs : (tenir compte des adaptations)
- Situation/activité de départ/situation problème : (tenir compte des adaptations)
- Autres activités si possibles (décontextualisation, approfondissement)(tenir compte des adaptations)

III. Retour et projection

- Objectivation : (tenir compte des adaptations)
- Évaluation : (tenir compte des adaptations)
- Projection : (tenir compte des adaptations)

CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

Dans cette partie, tu as une proposition d'activités que tu pourrais réaliser pour améliorer la prise en charge des enfants présentant des handicaps. Tu connais mieux l'environnement scolaire dans lequel évoluent ces enfants, tu pourras les adapter aux réalités de ta classe.

Les corrigés se retrouvent à la fin de la séquence, avant le bilan. Tu pourras également t'en inspirer pour concevoir des activités pour tes apprenant(e)s.

■ La définition du handicap

EXERCICE

Choisis la bonne définition du handicap parmi celles qui suivent :

Un handicap, c'est :

- a. l'incapacité due à une perte, un manque ou l'altération des fonctions des organes... ;
- b. l'interaction entre la déficience et les barrières réduisant la capacité d'agir de l'individu ;
- c. Une barrière ou un obstacle empêchant la réalisation d'une activité.

■ Les différents types de déficience

EXERCICE

Identifie et nomme le type de déficience dont il s'agit dans les cas suivants :

- a. Koffi, un apprenant du CM1, a été amputé du pied gauche depuis sa naissance. Ce qui ne lui permet pas de vite atteindre l'école.

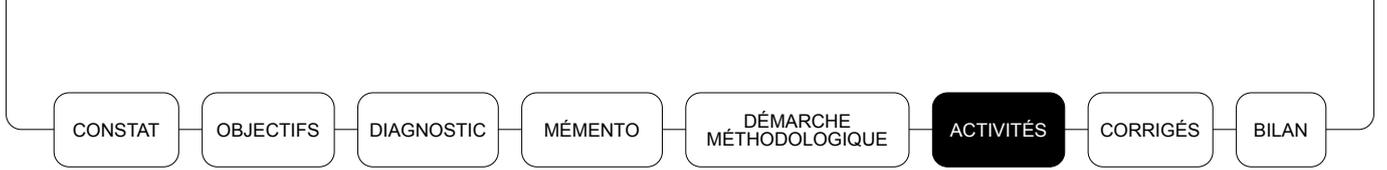
.....

- b. Ablawa étudie dans l'école du quartier. Elle souffre d'une cécité totale à la suite d'une maladie infectieuse.

.....

- c. Wabi, un élève en classe de CE2, a du mal à rester sur place. Il se déplace à tout moment et de façon désordonnée.

.....



■ **Les adaptations environnementales à l'école et en classe**

EXERCICE

Pour les cas suivants, identifie l'obstacle et propose les adaptations environnementales possibles pour aider chaque apprenant(e) en difficulté.

▶ **Cas n° 1 :**

Joy est un apprenant déficient moteur. Il éprouve des difficultés à accéder à sa classe. Comme ses camarades ne l'aident pas et se moquent souvent de lui, il a abandonné l'école.

.....

.....

.....

▶ **Cas n° 2 :**

Kadidja, apprenante malvoyante, a des difficultés à suivre les activités pédagogiques en classe, car elle est assise sur la dernière table, au fond de la classe. Elle a fini par abandonner l'école.

.....

.....

.....

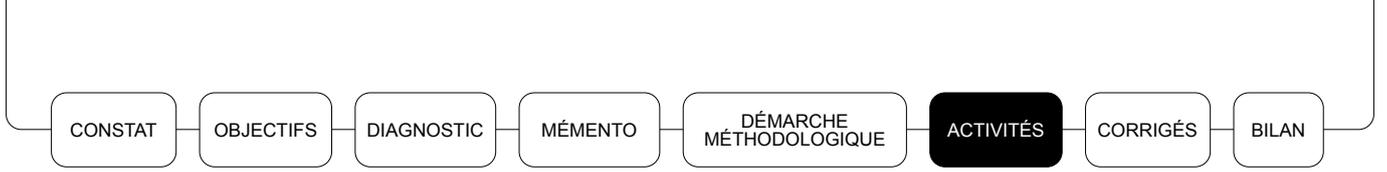
■ **Les adaptations pédagogiques à l'école et en classe**

EXERCICE

Relie chaque apprenant(e) déficient(e) à une adaptation pédagogique

1. Lire à haute voix ce qui est écrit au tableau
2. Privilégier des supports visuels
3. Décomposer la tâche en petites étapes
4. Faire grossir le tube de l'outil scripteur

a. apprenant(e) déficient(e) intellectuel(e)
b. apprenant(e) déficient(e) auditif/ve
c. apprenant(e) déficient(e) visuel(le)
d. apprenant(e) déficient(e) moteur



■ Les modalités d'enseignement-apprentissage

EXERCICE :

Choisis la/les modalit (s)   privil gier

1. Pour les apprenant(e)s d ficient(e)s visuel(le)s :
2. Pour les apprenant(e)s d ficient(e)s auditifs/ves :
3. Pour les apprenant(e)s d ficient(e)s intellectuel(le)s :

CORRIGÉS

1. AUTO-ÉVALUATION

► Autotest 1

N°	Propositions de phrases	Vrai	Faux
1.	Séparer filles et garçons au cours du processus d'enseignement-apprentissage.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2.	Tenir compte des apprenant(e)s en situation de handicap dans les pratiques d'enseignements.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Regrouper les apprenant(e)s à besoins spécifiques dans une classe pour mener les activités pédagogiques.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4.	Créer un environnement favorable pour les apprenant(e)s à besoins spécifiques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Mettre ensemble les apprenant(e)s handicapé(e)s ou non lors du processus d'enseignement-apprentissage.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	Regrouper les apprenant(e)s en situation de handicap d'un côté et les autres d'un autre côté.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

► Autotest 2

a. Définition de handicap :

Complète les phrases ci-après pour obtenir la définition du mot handicap

Le mot handicap pourrait désigner : une infirmité, une déformation de tout genre mettant un individu dans un état de dépendance : physique, intellectuel, visuel, etc.

Une personne en situation de handicap, c'est : une personne présentant une déficience de tout genre.

b. Relie chaque définition à son concept :

N°	Les types de handicap	Dis ce que tu en sais
1.	Déficiences auditives	Les membres inférieurs/supérieurs sont affectés.
2.	Déficiences mentales	Non-entendant(e) : qui n'entend pas du tout ; malentendant(e)
3.	Déficiences motrices	Enfants fétiches, albinos, etc.
4.	Déficiences visuelles	Agitation, défaut pour retenir quoi que ce soit
5.	Déficiences intellectuelles	Infirmité entraînant des agitations mentales et comportementales
6.	Déficiences de statuts (enfants spéciaux)	Non-voyant(e) ; mal-voyant(e)

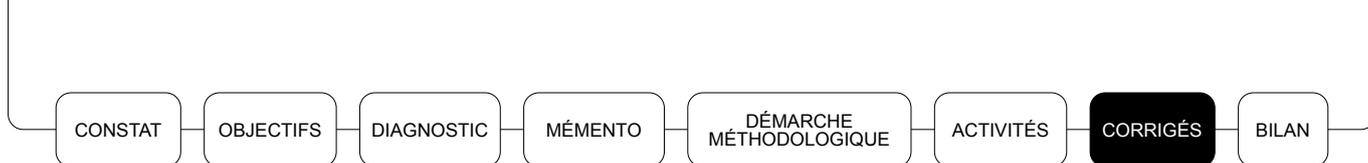
c. Quelques barrières auxquelles les personnes en situation de handicap pourraient être confrontées au vu des déficiences énumérées plus haut :

N°	La déficience	Barrières
1.	intellectuelle	→ Les textes inaccessibles et complexes.
2.	visuelle	→ Les classes sans allée. Ordinateurs sans adaptation.
3.	motrice	→ Absence de rampe. Toilettes inadaptées.
4.	auditive	→ Les cours oraux/les conférences sans traducteur en langues des signes.

► Autotest 3

N°	Définition de la mission de l'école	Vrai	Faux
1.	Apprendre à lire, à écrire, à parler et à calculer.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Apprendre à s'instruire, à vivre ensemble et à être autonome.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Enseigner le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-vivre.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Développer des compétences visant l'élitisme.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5.	Promouvoir les discriminations.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES
ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS



► Autotest 4

1. En ce qui concerne les apprenant(e)s ayant une déficience visuelle (mal-voyant·e·s et non-voyant·e·s) : → a. Déplacer le/la mal-voyant(e) vers les tables du devant.
2. Les apprenant(e)s en situation de déficience intellectuelle : → c. Leur accorder une attention particulière, inviter les parents pour leur faire part des difficultés auxquelles sont confrontés les enfants.
3. Les apprenant(e)s en situation de déficience auditive (malentendant·e·s ou non-entendant·e·s) : → d. Détecter le côté de l'oreille déficient, se rapprocher de lui pour parler, conseiller aux parents l'appui de spécialistes ; aux non-entendant(e)s, faire le langage des signes (l'enseignant·e doit s'y initier) – les aider dans leur déplacement.
4. Les apprenant(e)s en situation de déficience motrice : → b. Les mettre à une place appropriée pour faciliter leur déplacement en tenant compte des membres atteints et du degré d'atteinte.

2. CONCEVOIR DES EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

■ La définition du handicap

Un handicap, c'est :

- a. l'incapacité due à une perte, un manque ou l'altération des fonctions des organes... ;
- b. l'interaction entre la déficience et les barrières réduisant la capacité d'agir de l'individu ;
- c. Une barrière ou un obstacle empêchant la réalisation d'une activité.

■ Les différents types de déficience

- a. Koffi, un apprenant du CM1, a été amputé du pied gauche depuis sa naissance. Ce qui ne lui permet pas de vite atteindre l'école.
→ Déficience motrice.
- b. Ablawa étudie dans l'école du quartier. Elle souffre d'une cécité totale à la suite d'une maladie infectieuse.
→ Déficience visuelle.
- c. Wabi, un élève en classe de CE2, a du mal à rester sur place. Il se déplace à tout moment et de façon désordonnée.
→ Déficience intellectuelle.

■ **Les adaptations environnementales à l'école et en classe**

▶ **Cas n° 1 :**

OBSTACLE : Les camarades de Joy qui ne veulent pas l'aider et l'insultent.

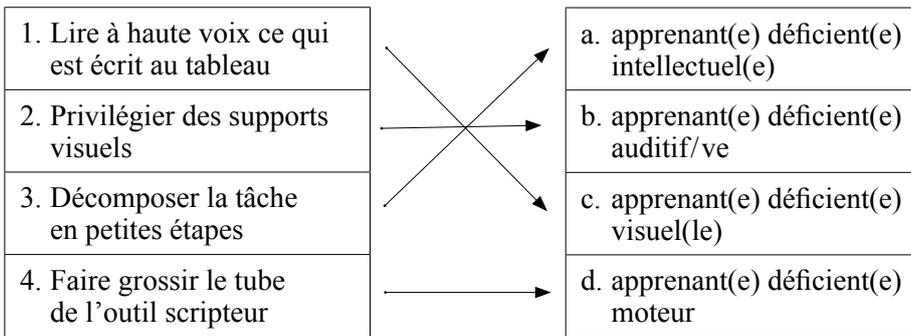
ADAPTATION : Prévoir une rampe qui tient lieu d'escaliers pour faciliter l'accès de Joy à sa classe.

▶ **Cas n° 2 :**

OBSTACLE : Elle est assise sur la dernière table de la classe.

ADAPTATION : Faire explorer la classe à Kadidja en l'absence de ses camarades, pour repérer là où elle voit mieux.

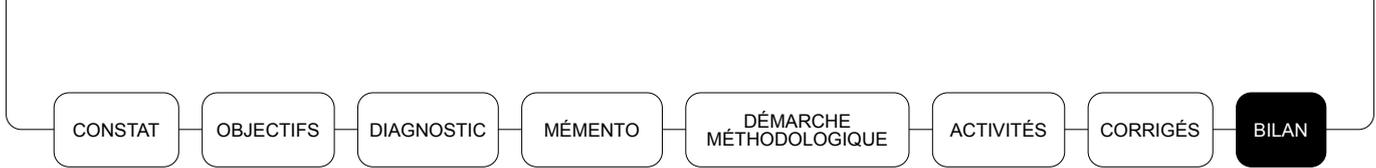
■ **Les adaptations pédagogiques à l'école et en classe**



■ **Les modalités d'enseignement-apprentissage**

1. Pour les apprenant(e)s déficient(e)s visuel(le)s :
→ Le mode oral et la manipulation.
2. Pour les apprenant(e)s déficient(e)s auditifs/ves :
→ Le mode visuel et la manipulation.
3. Pour les apprenant(e)s déficient(e)s intellectuel(le)s :
→ Le mode oral, visuel et la manipulation.

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS



BILAN

► 1. Fais le point sur tes acquis relatifs à la séquence :

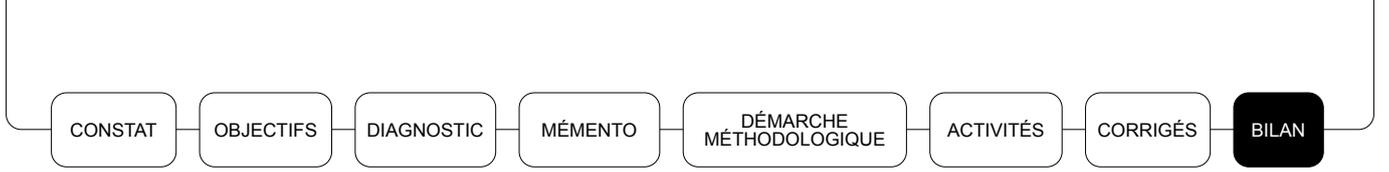
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

► 2. Dis ce qui t'a beaucoup intéressé dans la séquence :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

► 3. Énumère les difficultés que tu as rencontrées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



► 4. Dis comment tu les as surmontées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► 5. Dis comment tu penses continuer la formation dans ta vie professionnelle :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

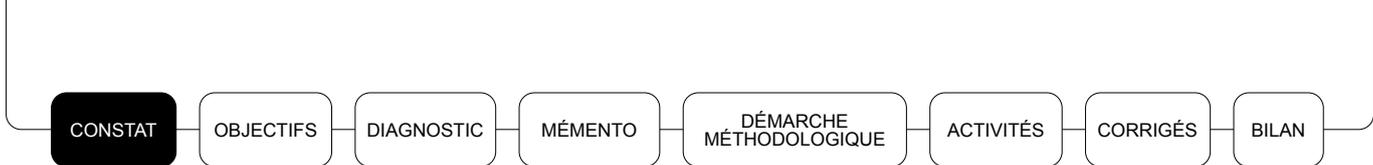
.....

.....

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES
ACTIVES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS

Séquence 3

TENIR COMPTE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DANS LA
CONDUITE DES ACTIVITÉS
D'ENSEIGNEMENT-
APPRENTISSAGE

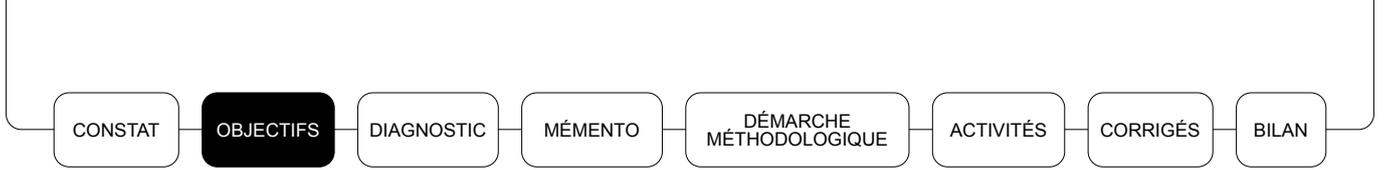


CONSTAT

La dynamique en faveur de l'éducation en vue du développement durable (EDD) est de plus en plus forte face aux nombreux et divers enjeux planétaires qui exigent d'urgence un changement de mode de vie et une transformation des façons de penser et d'agir. Pour répondre à cette exigence, le Bénin s'est engagé très tôt à travers la prise d'un certain nombre de textes de lois (loi n° 98-030 du 18/02/1998 portant Loi Cadre sur l'environnement en République du Bénin intégrant les objectifs du développement durable (ODD)).

Dans cette optique, il faut définir des stratégies et des contenus d'apprentissage pertinents favorisant des pratiques pédagogiques qui autonomisent tous/toutes les apprenant(e)s et qui installent en eux/elles des comportements environnementaux. La présente séquence est conçue pour guider les enseignantes et les enseignants en leur proposant des approches pédagogiques plus adaptées pour mieux prendre en compte l'environnement et le développement durable dans les activités d'enseignement-apprentissage.

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE



OBJECTIFS

.....

À partir de cette séquence, les enseignant(e)s seront outillé(e)s pour :

- définir les concepts liés à l’environnement et au développement durable ;
- intégrer l’éducation pour le développement durable dans la conduite des activités d’enseignement-apprentissage et évaluation.

RÉSULTATS ATTENDUS

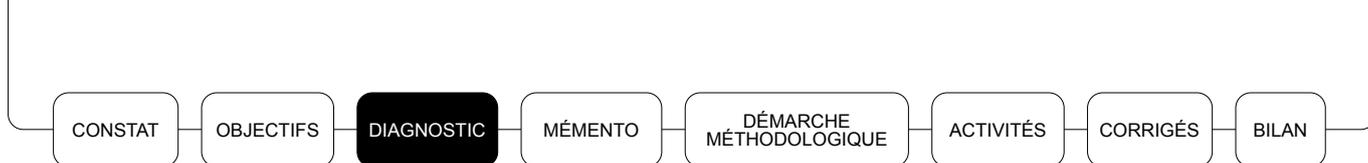
Au terme de l’exploitation de cette séquence, tu es capable de :

- définir les concepts liés à l’environnement et au développement durable ;
- intégrer l’éducation pour le développement durable dans la conduite des activités d’enseignement-apprentissage.

STRATÉGIE

Pour atteindre les objectifs susvisés, cette séquence propose d’adopter la stratégie ci-après :

- recherche documentaire ;
- observations ;
- jeux de rôle ;
- projet pédagogique.



AUTO-ÉVALUATION

► Autotest 1 : L'environnement

OBJECTIF : Définir l'environnement dans le contexte du développement durable.

CONSIGNE : Coche parmi les définitions ci-dessous celle de l'environnement qui te semble être la plus complète.

L'environnement, c'est :

- 1. la ville, le village, la maison, la rue et les services.
- 2. c'est l'ensemble des milieux où vit l'homme.
- 3. c'est l'entourage habituel de quelqu'un.
- 4. c'est l'atmosphère, le climat, le sol, la végétation, où vit l'homme.
- 5. ce sont les milieux naturels et artificiels de l'homme.

► Autotest 2 : L'éducation en vue du développement durable

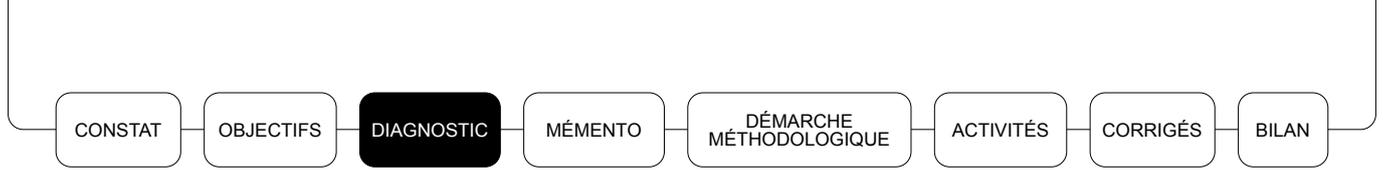
OBJECTIF : Dire ce que tu sais de l'éducation en vue du développement durable.

CONSIGNE : Voici des propositions qui traduisent l'EDD. Coche la bonne réponse.

L'éducation en vue du développement durable c'est :

- 1. un mode d'enseignement qui parle du développement qui va durer sur une période donnée.
- 2. éduquer les apprenant(e)s sur comment conserver, garder, et protéger leur environnement pour un avenir meilleur et durable.
- 3. promouvoir des moyens à mettre en œuvre en vue de maintenir le cadre de vie de l'homme en parfaite harmonie avec lui-même.
- 4. l'école du futur, qui soutient le passage de l'enseignement classique vers la pensée et l'action en réseau.
- 5. une approche qu'on peut appliquer à toutes les branches d'enseignement, à l'école dans son ensemble.

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

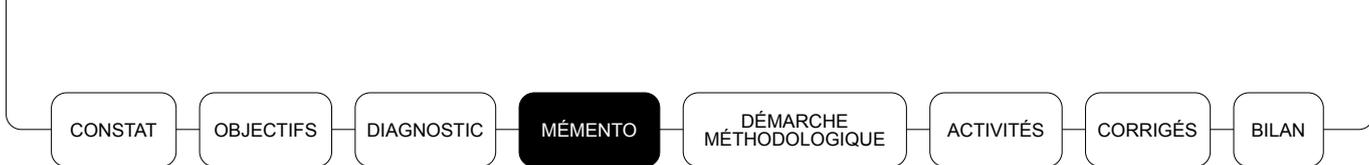


► **Autotest 3** : Impacts de l'éducation en vue du développement durable

OBJECTIF : Montrer les impacts de l'EDD sur la vie de l'homme.

CONSIGNE : Tu es invité(e) à choisir parmi les impacts ci-dessous ce qui cadre très bien avec les objectifs de l'EDD.

- 1. Égalité, équité pour tout le monde aujourd'hui.
- 2. Changement de la manière de penser et d'agir dans le présent.
- 3. Exploitation abusive des eaux et forêts à but lucratif.
- 4. Transformation du monde en bien pour faire régner la paix sur tous les plans.
- 5. Maintien de l'environnement sur une courte durée.



MÉMENTO



Dans cette rubrique, tu découvriras des informations à partir desquelles tu pourras mieux comprendre les termes liés à l'éducation en vue du développement durable (EDD), afin de pouvoir t'engager dans l'action aux côtés des apprenant(e)s.

1. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

1.1 L'environnement

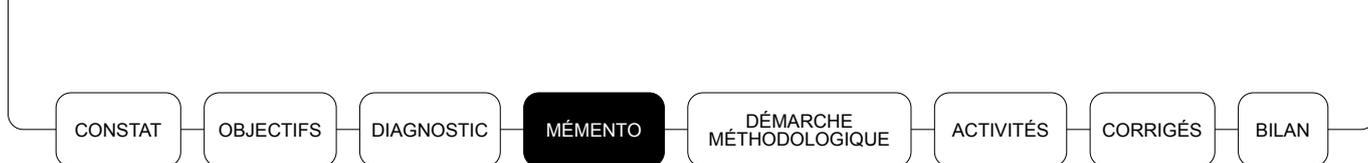
De façon très simple, l'environnement est ce qui entoure l'homme, ce qui est autour de lui. On pourrait également le définir comme le milieu dans lequel l'homme vit. Au sens large du terme, l'environnement est l'ensemble des éléments qui forment les cadres, les milieux et les conditions de vie de l'homme et de la société. Il est composé de la faune : ensemble de tout ce qui concerne le règne animal ; et de la flore : terre, ciel, eaux (fluviales et marines), montagnes, etc. L'homme, dans sa quête quotidienne pour la satisfaction de ses besoins vitaux, agit sur la nature que constitue l'environnement et provoque ainsi involontairement et ceci de façon drastique la dégradation, la destruction, l'altération de son cadre de vie, mettant en danger son présent et son futur. On peut citer comme exemples : le dragage des eaux de mer et de fleuve, la pollution exagérée de l'environnement avec les gaz à effet de serre (à l'échelle mondiale, près de 80 % des émissions de GES – gaz à effet de serre – de sources anthropiques proviennent de la combustion de combustibles fossiles et des procédés industriels), le déboisement, les fouilles de tout genre, l'utilisation de sachets non dégradables et de produits chimiques et toxiques, la mauvaise gestion de déchets liquides et solides, etc.

À partir de ces définitions se dégagent clairement deux types d'environnement : l'environnement naturel et l'environnement construit. Le premier est ce qui est naturellement existant, le second revêt le caractère de ce que l'homme a modifié, créé, inventé, rendu artificiel, ce qu'il entretient, manipule et qui conduit à la destruction de la nature, hypothéquant la vie de tout ce qui est animal et humain. Ces actions néfastes de l'homme sur la nature ne sont pas sans effet sur le développement durable.

1.2 Le développement durable

Le concept de développement durable a émergé progressivement depuis les années 1970. Il a été défini ainsi qu'il suit en 1987 dans un rapport remis à l'ONU : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE



Deux idées importantes complètent cette définition :

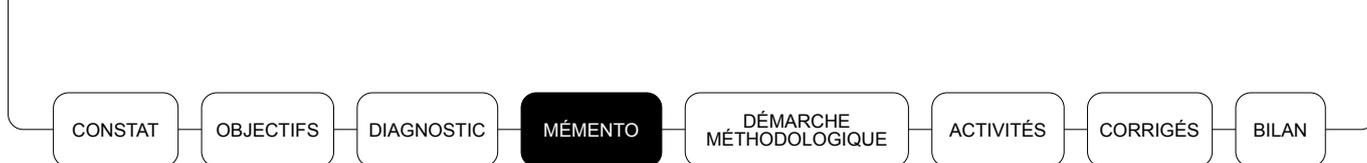
- La notion de « besoins essentiels » pour l'être humain. Une part importante de la population mondiale a de grandes difficultés à les satisfaire : se nourrir, se loger, s'instruire, se vêtir, se soigner, communiquer, etc.
- La notion de développement durable vise à préserver les ressources naturelles de notre planète qui ne sont pas inépuisables et à réguler/freiner, entre autres, les actions néfastes de l'homme sur elle.

Ce qu'il faut retenir de façon fondamentale est que le développement durable est un projet de société et un choix politique qui nécessite l'acquisition de connaissances pour mieux comprendre les problématiques complexes et interdisciplinaires auxquelles il fait référence. Pour arriver à mettre en œuvre ce choix politique, il serait normal de le présenter aux apprenant(e)s, principaux(ales) acteurs(trices) du développement et futur(e)s cadres des nations.

1.3 L'éducation en vue du développement durable

L'éducation est un puissant facteur de changement. Elle améliore la santé et les moyens de subsistance, contribue à la stabilité sociale et favorise la stabilité économique à court, moyen et long terme. C'est pourquoi éduquer en vue du développement durable, c'est permettre à l'apprenant(e) d'utiliser des outils, de les manipuler pour comprendre le monde, d'analyser les enjeux, de prendre position, de planifier des actions et de participer à leur réalisation. On pourra ainsi dire que le système éducatif constitue un véritable tremplin pour la sauvegarde de la nature. Et cette action éducative vise des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. L'éducation en vue du développement durable développe des capacités transversales (qui se retrouvent dans plusieurs disciplines) : s'orienter vers l'avenir, changer de perspectives, repérer des liens, agir, participer et évaluer ses actions. Elle encourage l'interdisciplinarité et la participation, la transmission de connaissances contextualisées associées à la mise en œuvre de valeurs. (SOURCE : Analyse du projet avec les lunettes du développement durable : Agendas 21 : www.globaleducation.ch, Agenda 21 de la République du Bénin et Canton de Genève : www.genève.ch/agenda21).

L'éducation en vue du développement durable n'est ni une discipline, ni une idéologie. Elle est plutôt un modèle de formation visant, selon les termes de la Commission suisse de l'UNESCO, « la complémentarité entre les éducations : formelle (système éducatif), informelle (apport des familles, des médias, des expériences personnelles...) et non formelle (organisations de jeunes...) ». L'éducation en vue du développement durable est beaucoup plus comportementale, pratique que livresque. Depuis quelques décennies, les espèces animales et végétales se raréfient et ceci au vu et au su de tout le monde. Et si l'on n'y prend garde, la famine, la pauvreté vont dicter leurs lois aux humains. Alors, grâce à l'éducation en vue du développement durable, des comportements, des réflexes vont s'installer chez chaque apprenant(e), véritable vecteur de communication pour donner l'exemple dans ses milieux familial et social. À partir de ce moment, sur quels principes repose-t-elle ?



2. LES PRINCIPES DE L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable repose sur quatre principes fondamentaux que l'on pourrait compléter à cinq :

2.1 La responsabilité

La responsabilité s'exerce à deux niveaux : individuel et collectif.

Les États portent principalement la responsabilité collective. Ce sont eux qui créent les conditions du développement durable. Pour cela, ils utilisent par exemple les contraintes environnementales. Par ailleurs, ce sont eux également qui doivent mettre en application le principe du pollueur-payeur, acté par beaucoup de gouvernements dans le monde.

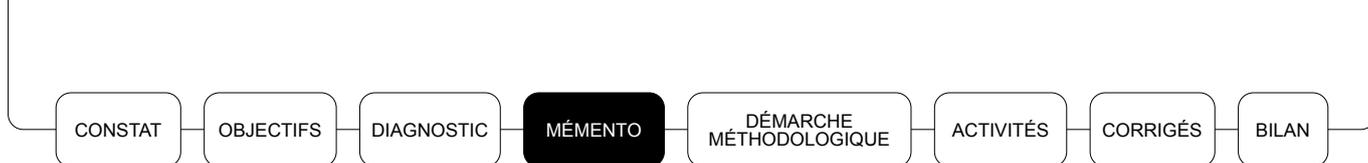
Au niveau individuel, nous faisons tous des choix relatifs au développement durable. Nos décisions vont impacter notre mode de vie, notre foyer et notre famille. Mais nous avons également une influence selon notre implication dans la vie collective : professionnelle, associative, sportive, culturelle, politique... Nos opinions, nos votes, nos comportements peuvent avoir un impact sur les structures collectives dans lesquelles nous évoluons.

2.2 La solidarité

La notion de solidarité pour le développement durable s'entend également à plusieurs niveaux. D'une part, on parle de solidarité entre les peuples que ce soit au niveau local, national, international ou entre les régions du monde, notamment entre les pays qui sont souvent des pays du nord et du sud. D'autre part, la solidarité peut aussi s'entendre entre les générations. En effet, les générations de demain devront porter les conséquences des choix des générations d'hier et d'aujourd'hui. Les décisions prises aujourd'hui doivent tenir compte des besoins des générations futures ainsi que de leur droit de vivre dans un environnement décent.

2.3 La participation

Le développement durable nécessite la participation de chaque individu. Chaque être humain est un citoyen de la planète. Quels que soient sa nationalité, son statut social ou profession, chacun peut avoir un impact, à son niveau, sur la réalisation de projets durables. Pour cette dimension, il faut savoir qu'une large participation présuppose des processus d'information transparents afin que chacun puisse avoir accès aux informations et décider en toute conscience. Nous devons tous être des « écolo », des partisans de la défense de la nature, de la qualité de l'environnement ; d'où la recherche et le maintien du développement durable.



2.4 La précaution

L'application du principe de précaution implique d'être vigilant sur les conséquences de nos actions. Si nos décisions entraînent des dommages irréversibles par exemple en exploitant des ressources non renouvelables, ou s'il y a un doute quant à la réversibilité de ces mesures, alors, mieux vaut s'abstenir. Par exemple, mettre en terre des arbres lorsqu'on en abat un, ne pas jeter les noyaux des fruits que nous consommons allègrement : il faut les mettre en terre ; déverser des sachets non dégradables dans les fleuves et rivières, etc. Nous sommes responsables devant nos enfants des choix que nous faisons aujourd'hui, car ils impactent le monde dans lequel ils vivront demain.

2.5 La subsidiarité

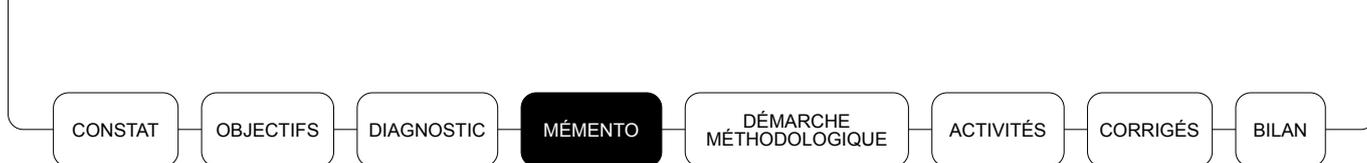
En politique, la subsidiarité signifie que les décisions doivent être prises par les échelons administratifs les plus bas possibles. La responsabilité est également décentralisée de la même manière. Concrètement, cela signifie laisser œuvrer les acteurs de terrain. Ce fonctionnement permet des mesures plus rapides avec une efficacité accrue. Les organisations non gouvernementales, par exemple, sont dans cette dynamique avec les États centraux.

3. IMPACTS DE L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR L'HOMME ET SUR LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation étant un puissant facteur de changement, ses impacts sur les apprenant(e)s ne sauraient rester non perceptibles sur plusieurs plans.

3.1 Impacts sur la santé

Pour pouvoir mener une vie productive en bonne santé, chaque apprenant(e), chaque individu possède les connaissances devant le mettre à l'abri de toutes pathologies, de toutes maladies. Tout le monde mange sain, adopte des comportements hygiéniques (se laver les mains avant et après les repas et au retour des toilettes ; laver les fruits avant de les consommer, manger des fruits mûrs, se coucher sous une moustiquaire imprégnée, etc.) ; faire du sport (la marche, favorisant la pleine forme). L'éducation en matière de santé est un outil important pour l'autonomisation des femmes et des communautés, qui permet d'améliorer leur santé et d'assurer le développement durable en réalisant les six premiers Objectifs du Millénaire.



3.2 Impacts sur les moyens de subsistance

L'écosystème est très bien entretenu ; le dragage des fleuves et surtout des mers doit connaître un frein et ils seront pourvus de produits halieutiques sains ; l'interdiction de capturer les fretins au détriment de gros poissons (prise de textes de loi dans ce sens : la loi n° 90-32 du 11/12/1990, portant Constitution de la République du Bénin ; la loi 98-030 du 12/02/1999, portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin). L'homme (l'enfant) doit savoir désormais prendre soin du sol, de la terre (après le balayage, ramasser les ordures en tamisant pour recueillir le sable qui était inconsciemment déversé dans la nature sur un tas d'ordures, appauvrissant ainsi le sol laissant une porte ouverte à l'inondation et ses corollaires. Le reboisement est une solution compensatrice du vide qu'a causé la déforestation ; et la biodiversité s'installera au bon gré de tous.

3.3 Impacts sur la stabilité sociale

Les différentes formes de pollution (atmosphérique, sonore, visuelle, etc.) devront régresser de façon progressive grâce à l'éducation. Les débits de boisson qui constituent les nids de bruits sonores, les klaxons en désordre des cyclistes, motocyclistes et automobilistes ; les bruits assourdissants des moulins à maïs et de condiments constituent des phénomènes que le ministère de l'Environnement essaie de réguler par des sensibilisations et des prises de textes de loi (décret n° 2001-294 du 08/08/2001 portant réglementation du bruit en République du Bénin, appuyée par les décisions du Conseil des Ministres du 25/05/2022). De même, l'utilisation des pesticides pour l'obtention de bonne récolte est régulée par le ministère de l'Agriculture afin que les terres cultivables restent toujours riches en substances nutritives pour les cultures tant vivrières qu'industrielles. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas toujours attendre que les décisions viennent de quelque part. La meilleure des solutions est l'action concrète des citoyens.

3.4 Impacts sur la croissance économique

Au plan économique, le pays se portera au mieux grâce aux changements de comportements des populations. Avec la réduction de la mortalité infantile (due à la pauvreté et aux diverses maladies), avec le commerce fructueux des femmes qui auront pris conscience des effets nocifs de leurs agissements sur la nature et auront adopté des comportements sains dans leur quotidien, grâce aux actions de sensibilisation des gouvernants, des responsables de la société civile sur le danger qui guette tout le monde aujourd'hui et demain, grâce aux divers textes de loi pris par les Députés sur l'initiative des États centraux pour réduire la consommation exagérée des produits non renouvelables, la production massive de déchets non dégradables, etc., l'économie des pays se portera mieux.

Face aux menaces, il faut pouvoir se rendre utile pour qu'un changement puisse véritablement s'opérer. Il convient que chaque citoyen y travaille. Et en tant qu'éducateur/trice, tu es beaucoup plus sollicité(e) pour rendre toutes les mesures prises dans le but de préserver l'écosystème des affres des humains, de promouvoir la biodiversité, une réalité inconditionnée à travers une méthode pédagogique qui toucherait tes apprenant(e)s.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

À présent que tu as une compréhension plus large du concept de « développement durable », nous te proposons dans cette rubrique la démarche suivante, pour préparer tes apprenant(e)s, citoyens et citoyennes de la planète Terre, à prendre conscience de leurs responsabilités face aux enjeux liés à l'amélioration de l'écosystème et au développement durable. Il s'agira donc pour toi de :

- repérer chez tes apprenant(e)s les comportements nocifs pour l'environnement en vue de les sensibiliser et d'induire en eux un changement de comportement favorable au maintien et à l'amélioration de l'écosystème ;
- repérer, dans le programme de ta classe, les champs de formation et les situations d'apprentissage en lien avec le développement durable afin d'insister sur les comportements responsables qui participent au maintien et à l'amélioration de l'écosystème ;
- monter avec tes apprenant(e)s au moins deux projets pédagogiques liés au développement durable.

1. QUELS SONT LES GESTES ANODINS QUI IMPACTENT NÉGATIVEMENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMENT Y REMÉDIER ?

Le tableau suivant pourrait t'aider à les repérer. Complète-le au besoin.

Le premier défi que l'instituteur/trice doit relever pour l'amélioration de la qualité de l'écosystème est la modification des comportements de ses apprenant(e)s. Pour ce faire, patiemment et fermement, il/elle doit les sensibiliser contre les comportements nuisibles à l'équilibre de l'écosystème/la terre, puis veiller à ce qu'ils adoptent des comportements favorables à l'entretien et à la protection de l'environnement. Voici quelques comportements à éviter et ceux à promouvoir à leurs places.

COMPORTEMENTS FAVORABLES À L'ENTRETIEN
ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

N°	À éviter	À encourager
1.	Uriner partout.	Uriner dans un urinoir.
2.	Déféquer à ciel ouvert.	Aller à la selle aux W.C.
3.	Salir le sol pendant le repas.	Manger avec soins.
4.	Négliger les parterres de la classe.	Aménager et entretenir les parterres de la classe.
5.	Délaisser les fleurs des parterres.	Arroser les fleurs matin et soir.
6.	Jeter des bouts de papier ou de sachet plastique par terre dans la cour.	Utiliser des poubelles dans la cour.
7.	Jeter des bouts de papier par terre dans la classe.	Utiliser des poubelles même dans la classe.
8.	Laisser la cour sans ombrage ou avec quelques arbres .	Planter des arbres dans la cour et les entretenir.
9.	Coller des chewing-gums sous les tables, bancs ou chaises.	Emballer les chewing-gums et les jeter à la poubelle.
10.	Banaliser la salubrité du dernier vendredi du mois.	Participer activement avec les enfants et les sensibiliser afin que la propreté soit adoptée au quotidien.
11.	Manger dans des sachets en plastique.	Ne pas manger dans des sachets en plastique.
12.	Détruire les arbres.	N'abattre un arbre qu'en cas de force majeure et le remplacer immédiatement.
13.	Brûler des pneus ou des objets en plastique.	Éviter d'avoir ce genre de comportement.
14.	Laisser le robinet à moitié fermé.	Fermer correctement le robinet pour ne pas gaspiller l'eau.
15.	Jeter les déchets solides et liquides dans les caniveaux.	Prévoir des bacs à ordures, s'abonner aux sociétés de collecte.

2. L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

L'éducation pour le développement durable (EDD) est déjà présente dans les programmes d'études de la maternelle comme du primaire.

Il te faut la repérer et saisir chacune de ces opportunités pour sensibiliser les élèves sur la nécessité de bien entretenir et de gérer au mieux notre environnement pour permettre aux générations futures d'en jouir comme nous ou même mieux que nous. Dans le tableau suivant (voir page suivante), tu as un répertoire des thèmes, situations d'apprentissages ou séquences qui abordent les questions du développement durable. Il faudra exploiter judicieusement ces moments exceptionnels, pour faire de tes apprenant(e)s, les meilleur(e)s protecteurs/trices et défenseur(e)s de la planète.

3. PROJETS FAVORABLES À L'ENTRETIEN ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De façon concrète, tu vas échanger avec les apprenant(e)s et vous retiendrez ensemble un projet favorable à l'entretien et à la protection de l'environnement. En voici quelques exemples :

N° Projets

1. Assainir le cadre de travail (vie).
2. Améliorer le cadre de vie.
3. Créer et protéger un espace vert (un jardin).
4. Lutter contre l'imperméabilité des sols.

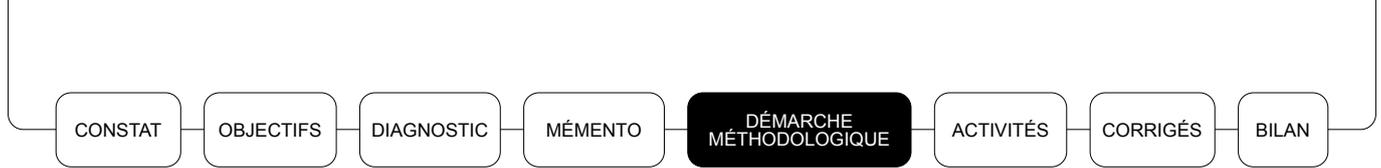
■ **Exemples d'activités** à mener avec les différents acteurs de l'école dans le cadre de la réalisation du projet d'assainissement de l'école (cadre de travail) et à implémenter dans le cadre de vie aussi (à la maison).

► Au niveau de la salle de classe

- La salle de classe doit être correctement balayée chaque jour ;
- Les toiles d'araignées enlevées régulièrement ;
- Les murs et le mobilier dépoussiérés régulièrement ;
- La poubelle de la classe existe et est chaque soir vidée et nettoyée ;
- La classe dispose d'un dispositif de lavage des mains à l'eau et au savon fonctionnel ;



Disciplines	CI	CP	Classes				CM1	CM2
			CE1	CE2				
Français (lecture et expression écrite)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'homme et sa santé; ▪ L'environnement naturel et les problèmes environnementaux; ▪ L'enfant et son environnement technique; ▪ La famille, le village ou le quartier de ville. 					
EST	<p>SA2 : Je découvre mon environnement à l'aide de mes sens;</p> <p>SA4 : Les aliments que je peux manger;</p> <p>SA5 : Les animaux de mon milieu;</p> <p>SA6 : Je découvre les plantes de mon environnement.</p>	<p>SA4 : Quels aliments consommer pour ne pas tomber malade ?</p> <p>SA6 : Quels soins apporter aux oiseaux de mon milieu ?</p> <p>SA7 : Comment entretenir les plantes ?</p>	<p>SA3 : Les animaux de mon milieu;</p> <p>SA4 : Le monde végétal autour de nous;</p> <p>SA5 : L'air et le vent autour de nous;</p> <p>SA8 : Quelques changements apportés par la science et la technologie dans notre façon de vivre et de travailler.</p>	<p>SA1 : Les aliments de l'homme : classification d'après l'origine;</p> <p>SA3 : La respiration chez l'homme;</p> <p>SA5 : La vie des plantes;</p> <p>SA6 : Propriétés et cycle de l'eau;</p> <p>SA9 : La science et la technologie.</p>	<p>SA4 : L'alimentation et les besoins énergétiques de l'homme;</p> <p>SA4 : La fleur. À quoi ça sert dans la vie d'une plante ?</p>	<p>SA2 : Bien manger pour vivre;</p> <p>SA3 : Les premiers hommes étaient différents ;</p> <p>SA4 : L'énergie autour de nous.</p>		
		<p>SA9 : Les activités socio-économiques et leurs impacts sur l'environnement.</p>	<p>SA4 : Mon village : les habitants et leurs activités;</p> <p>SA5 : Mon patrimoine culturel ; son entretien et sa sauvegarde.</p>	<p>SA2 : Séq 14 : Devoir de protéger l'environnement;</p> <p>SA4 : Le développement de mon village et de ma région ; progrès techniques et activités économiques;</p> <p>SA5 : Les activités d'entretien et de sauvegarde de mon patrimoine culturel.</p>	<p>SA8 : Quelques règles de vie en société ;</p> <p>Séq 16 : Protégeons l'environnement.</p>	<p>SA1 : Séq 14 : Il faut respecter et protéger les sites et beautés naturelles;</p> <p>Séq 18 : La culture de la paix et de la non-violence</p> <p>SA2 : Découvrons Le Bénin en Afrique et dans le monde.</p>		
EA	L'Hymne national et toute autre chanson ou poésie qui éduque à l'entretien et à la protection de l'environnement.							



- Les parterres de la classe doivent être aménagés et les fleurs entretenues ;
- Les alentours immédiats de la classe sont nettoyés et maintenus propres.

► **Au niveau des latrines**

- Les latrines sont propres et nettoyées chaque jour ;
- Les voies d'accès et les alentours sont régulièrement sarclés et mis au propre.

► **Au niveau de la cour de l'école**

- La cour est ombragée ;
- La cour de l'école est propre ;
- Elle dispose de plusieurs poubelles déposées dans des endroits stratégiques pour faciliter l'usage ;
- Un trou/bac à ordures est prévu et est effectivement utilisé ; ses alentours sont propres.

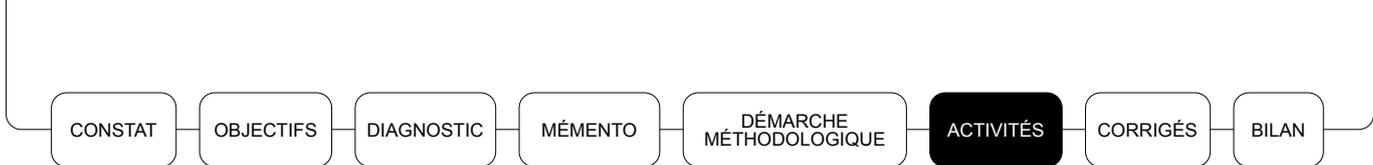
► **Au niveau des cantines**

- Chaque vendeuse est propre, en blouse et en foulard ;
- Il existe au moins un dispositif de lavage de main à côté de chaque vendeuse ;
- Les aliments sont bien couverts et placés sur des tables ;
- Les aliments sont servis dans des assiettes propres et jamais dans des sachets.

► **Au niveau du point d'eau**

- Le point est fonctionnel ;
- Les alentours du point d'eau sont sarclés et toujours propres ;
- L'utilisation judicieuse de l'eau est un principe connu et accepté de tous.

N.B. : La liste des activités à mener pour assainir le cadre de travail ou de vie n'est pas exhaustive.



CONCEVOIR DES ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANT(E)S

► Exercice 1. L'environnement et le développement durable

Dis ce que tu entends par :

a. « environnement » :

.....

.....

b. « développement durable » :

.....

.....

► Exercice 2. Les actions liées à l'environnement

Trouve cinq actions qui favorisent l'entretien et la protection de l'environnement :

- a.
- b.
- c.
- d.
- e.

► Exercice 3. La protection de l'environnement

Parmi les propositions suivantes, choisis celles qui te permettent de protéger l'environnement :

- a. Je ramasse les déchets et je les dépose dans la poubelle même si c'est mon voisin qui les a jetés.
- b. J'achète beaucoup plus dans des sachets plastiques même si j'ai une assiette à portée de main.
- c. Je ne détruis pas les végétaux sans raison valable et sans les remplacer.
- d. J'aime faire le feu de charbon avec des sachets, c'est économique.
- e. Quand ma moto fume exagérément, je suis très content.
- f. Je plante du gazon pour réduire les effets de l'érosion.

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

► **Exercice 4.** Les sources d'énergie

Avec ton coéquipier, tu vas mener un débat sur les énergies renouvelables. Voici le libellé du thème : « Faut-il développer les énergies renouvelables ? Pourquoi ? » Cite :

– deux énergies polluantes :

-
-

– deux énergies non polluantes :

-
-

► **Exercice 5.** L'eau et le développement durable



Source : VivAfrika Actualités.

Observe correctement ces images et réponds aux questions suivantes :

a. Dis ce que fait Cossi.

.....

.....

.....

b. Dis si c'est la meilleure façon de procéder. Pourquoi ?

.....

.....

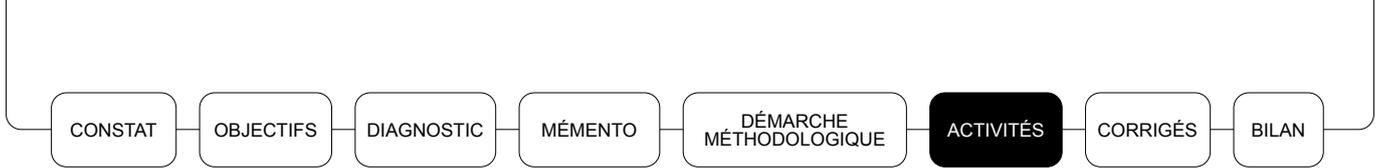
.....

c. Donne une autre manière pouvant permettre d'économiser l'eau.

.....

.....

.....



d. Dis pourquoi il faut bien gérer l'eau.

.....

e. Où doit-on également mieux gérer l'eau ?

.....

► **Exercice 6.** Les textes de lecture en lien avec le développement durable

En tant que praticien, identifie quelques textes en relation avec le développement durable.

.....

Dis comment tu peux amener les apprenant(e)s à mieux comprendre les actions à mener pour entretenir et protéger l'environnement.

.....

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

► Exercice 1. La protection de l'environnement

Pour sensibiliser tes camarades sur l'entretien et la protection de l'environnement, on te demande de réaliser trois bandes publicitaires.

Propose les phrases que tu vas écrire sur chaque bande ou une affiche avec des images.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► Exercice 2. Le feu de brousse, un danger pour le développement durable

TEXTE : Une imprudence

Un soir de la saison sèche, trois amis de quartier, Sani, Kouagou, et Dimon, décident d'aller à la chasse. Le lendemain, armés de lances et de bâtons, les trois enfants prennent le chemin des champs aux environs de quatorze heures. Ils mettent en place une stratégie de chasse : Dimon doit mettre le feu à la brousse et les deux autres se chargent de rester aux aguets, de l'autre côté, pour surveiller la sortie du gibier.

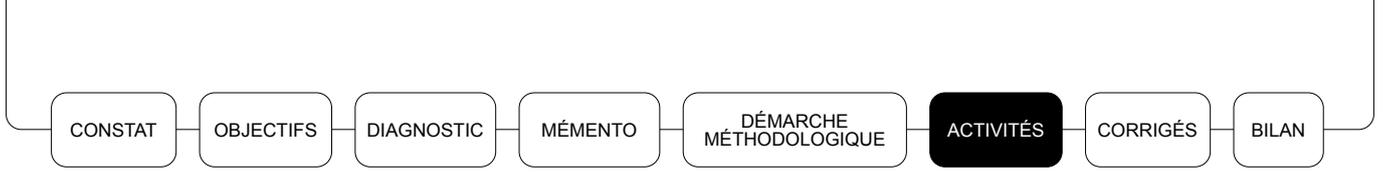
Sur les lieux, chacun se positionne pour jouer son rôle. Sans plus tarder, Dimon met le feu à la brousse. Tout se passe comme prévu. Soudain, un grand vent s'élève et attise le feu qui change de direction. Le feu entre dans le champ de maïs de l'oncle Oumarou. Il ravage tout sur son passage. Les cabanes et les greniers ne sont pas épargnés. Un nuage de fumée couvre toute la zone. Les trois amis ont peur. Ils tentent en vain d'éteindre le feu. Tous les biens de l'oncle Oumarou sont réduits en cendre.

Extrait du *Manuel de français CE2*, p. 61.

TÂCHE : Lis le texte et réponds aux questions :

a. Cite les personnages du texte :

.....



b. Précise ce que Dimon a fait :

.....

c. Cite les conséquences de son acte sur l'environnement :

.....
.....
.....
.....

d. Donne-lui des conseils :

.....
.....
.....
.....

TENIR COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

CORRIGÉS

1. AUTO-TESTS

► Autotest 1 : L'environnement

L'environnement, c'est :

- 1. la ville, le village, la maison, la rue et les services.
- 2. c'est l'ensemble des milieux où vit l'homme.
- 3. c'est l'entourage habituel de quelqu'un.
- 4. c'est l'atmosphère, le climat, le sol, la végétation, où vit l'homme.
- 5. ce sont les milieux naturels et artificiels de l'homme.

► Autotest 2 : L'éducation en vue du développement durable

L'éducation en vue du développement durable c'est :

- 1. un mode d'enseignement qui parle du développement qui va durer sur une période donnée.
- 2. éduquer les apprenant(e)s sur comment conserver, garder, et protéger leur environnement pour un avenir meilleur et durable.
- 3. promouvoir des moyens à mettre en œuvre en vue de maintenir le cadre de vie de l'homme en parfaite harmonie avec lui-même.
- 4. l'école du futur, qui soutient le passage de l'enseignement classique vers la pensée et l'action en réseau.
- 5. une approche qu'on peut appliquer à toutes les branches d'enseignement, à l'école dans son ensemble.

► Autotest 3 : Impacts de l'éducation en vue du développement durable

- 1. Égalité, équité pour tout le monde aujourd'hui.
- 2. Changement de la manière de penser et d'agir dans le présent.
- 3. Exploitation abusive des eaux et forêts à but lucratif.
- 4. Transformation du monde en bien pour faire régner la paix sur tous les plans.
- 5. Maintien de l'environnement sur une courte durée.

2. CONCEVOIR DES ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANT(E)S

► Exercice 1. L'environnement et le développement durable

- a. L'environnement est ce qui entoure l'homme, ce qui est autour de lui. On pourrait également le définir comme le milieu dans lequel l'homme vit. Au sens large du terme, l'environnement est l'ensemble des éléments qui forment les cadres, les milieux et les conditions de vie de l'homme et de la société. Il est composé de la faune (ensemble de tout ce qui concerne le règne animal) et de la flore (terre, ciel, eaux fluviales et marines, montagnes).
- b. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

► Exercice 2. Les actions liées à l'environnement

- a. Aménager les parterres de la classe.
- b. Arroser les fleurs matin et soir.
- c. Utiliser la poubelle dans la cour.
- d. Utiliser la poubelle même dans la classe.
- e. Planter des arbres dans la cour et les entretenir.

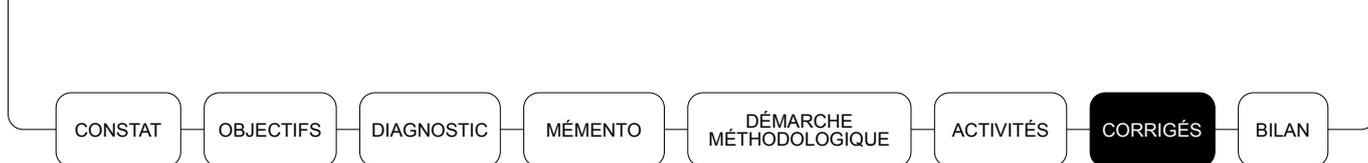
► Exercice 3. La protection de l'environnement

- a. Je ramasse les déchets et je les dépose dans la poubelle même si c'est mon voisin qui les a jetés.
- b. J'achète beaucoup plus dans des sachets plastiques même si j'ai une assiette à portée de main.
- c. Je ne détruis pas les végétaux sans raison valable et sans les remplacer.
- d. J'aime faire le feu de charbon avec des sachets, c'est économique.
- e. Quand ma moto fume exagérément, je suis très content.
- f. Je plante du gazon pour réduire les effets de l'érosion.

► Exercice 4. Les sources d'énergie

Les raisons valables :

- Les énergies renouvelables sont naturelles et ne polluent pas l'environnement.
- Les énergies non renouvelables sont les énergies fossiles, qui consomment des matières fossiles riches en carbone et en hydrogène (hydrocarbures); ces énergies polluent l'environnement.



- Deux énergies non polluantes : énergie éolienne (vent) et l'énergie solaire (soleil).
- Deux énergies polluantes : énergie calorifique ou thermique (le bois de chauffe, le charbon).

► **Exercice 5.** L'eau et le développement durable

- Cossi boit de l'eau à la pompe avec ses mains.
- Non, parce que Cossi gaspille beaucoup d'eau.
- Cossi pouvait prendre un bol pour prendre à peu près l'eau de boisson dont il a besoin.
- Il faut bien gérer l'eau pour en réserver aux générations futures car, avec le réchauffement climatique, l'eau va se raréfier à l'avenir. La bonne gestion de l'eau est un enjeu majeur du développement durable.
- On peut aussi mieux gérer l'eau en arrosant les fleurs, en se douchant, en faisant la cuisine, en lavant la vaisselle...

► **Exercice 6.** Les textes de lecture en lien avec le développement durable

■ Quelques textes de lecture :

- CE2 : → pp. 42-43, « Où est passée l'eau ? »
→ p. 45, « L'histoire de Zoungla le bûcheron »
→ p. 61, « Une imprudence »
- CM1 : → p. 27, « Pour quelques bouffées »
→ p. 40, « Pourquoi toutes ces inondations ? »
→ pp. 58-59, « Qu'est-il arrivé au village de papa ? »

- Pour amener les apprenant(e)s à mener de bonnes actions, je dois partir des problèmes, des phénomènes, des actions négatives ou positives présents dans le texte.

3. EXERCICES POUR LES APPRENANT(E)S

► **Exercice 1.** La protection de l'environnement

■ **Actions qui protègent l'environnement :**

- Uriner dans un urinoir.
- Déféqueter dans les toilettes.
- Aménager les parterres de la classe.
- Arroser les fleurs matin et soir (en tenant compte de la saison).
- Économiser l'eau.

- Utiliser la poubelle dans la cour.
- Utiliser la poubelle même dans la classe.
- Planter des arbres dans la cour et les entretenir.
- Éviter la consommation des chewing-gums, ou les jeter à la poubelle.

■ Actions qui nuisent à l'environnement :

- Uriner partout.
- Déféquer à ciel ouvert.
- Gaspiller l'eau.
- Salir le sol pendant le repas.
- Négliger les parterres de la classe.
- Jeter des bouts de papier ou de sachet plastique par terre dans la cour.
- Jeter des bouts de papier par terre dans la classe.
- Coller des chewing-gums sous les tables, bancs ou chaises.
- Manger dans des sachets en plastique.

■ Les écrits sur les bandes :

Je ramasse les ordures et je les verse dans la poubelle.

Je balaie toujours la classe et la cour pour rendre mon école propre

Je ne coupe pas un arbre sans le remplacer.

► Exercice 2

- a. Les personnages du texte : → Sani, Kouagou et Dimon.
- b. → Dimon a mis le feu à la brousse.
- c. Cite les conséquences de son acte sur l'environnement :
 - pollution de l'air par les gaz de combustion ;
 - destruction des végétaux (risque de disparition de la forêt) ;
 - mort des animaux ;
 - destruction des substances nutritives du sol.
- d. Conseils : → éviter de mettre le feu à la brousse pour mieux protéger la faune, la flore, et réduire les effets du changement climatique.

BILAN

► 1. Évalue tes acquis en termes de savoir-être.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► 2. Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► 3. Comment les as-tu surmontées ? (À partager avec ton tuteur.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'éducation pour le développement durable dans la conduite des activités de l'enseignement et de l'apprentissage comme fondement d'une éducation de qualité est perçue comme un leitmotiv dans le programme d'actions du gouvernement béninois. En effet, elle fait l'objet de nombreuses réflexions et de préoccupation permanente dans son système éducatif. À travers le contenu du présent livret de l'Initiative francophone pour la formation à distance des enseignant(e)s, intitulé « Promouvoir dans les pratiques pédagogiques l'égalité et l'inclusion pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable », il a été question de décliner des objectifs de formation, des stratégies, des démarches méthodologiques ainsi que des activités de construction de connaissances aussi bien pour les enseignant(e)s que pour tous les élèves, en passant par les activités d'auto-évaluation et les mémentos.

Par ce contenu richement développé, l'IFADEM met à la disposition du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire du Bénin un outil fort utile pour la formation à distance des enseignant(e)s aussi bien de la maternelle et du primaire. Il vient ainsi combler un vide qui existait dans le domaine de l'éducation sur la question. Son utilisation effective permettra de renforcer les compétences des enseignant(e)s ciblé(e)s d'une part, et d'autre part de maximiser la chance de réussite chez tous les élèves filles et garçons sans discrimination aucune ; en somme, de faire un bond qualitatif vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Dictionnaire *Le Petit Larousse Illustré*, 2016.

Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, 3^e édition.

Actes administratifs

Le Programme d'Actions du Gouvernement 1 et 2, (2016-2021 et 2021-2026).

Le Rapport 2017, 2018, et 2020 de suivi de l'UNESCO.

La Convention internationale des droits de l'enfant.

La loi n° 2015-08 du 15 décembre 2015 portant Code de l'enfant en République du Bénin.

La Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960).

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH, 2006).

La loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La loi n° 98-030 du 18/02/1998 portant Loi Cadre sur l'environnement en République du Bénin.

le décret n° 2001-294 du 08/08/2001 portant réglementation du bruit en République du Bénin, appuyé par les décisions du Conseil des Ministres du 25/05/2022.

Ouvrages spécifiques

Le livre décodable CP.

Manuels de français CE1, CE2, CM1 et CM2.

Programme d'enseignement-apprentissage et évaluation de l'éducation scientifique et technologique CI, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Programme d'enseignement-apprentissage et évaluation de l'éducation sociale de CI, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Programme d'enseignement-apprentissage et évaluation de l'éducation artistique de CI, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Autres

- *Wiktionnaire*.



Belgique
partenaire du développement

